

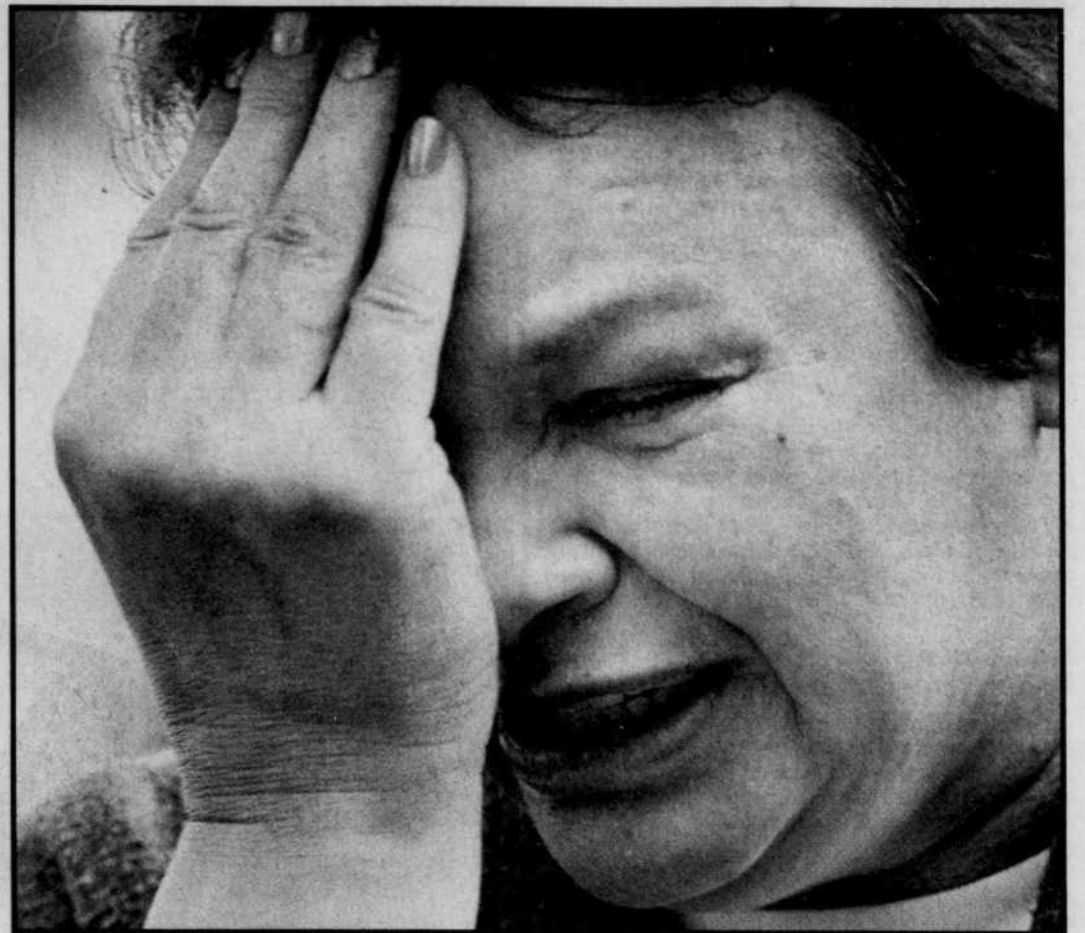
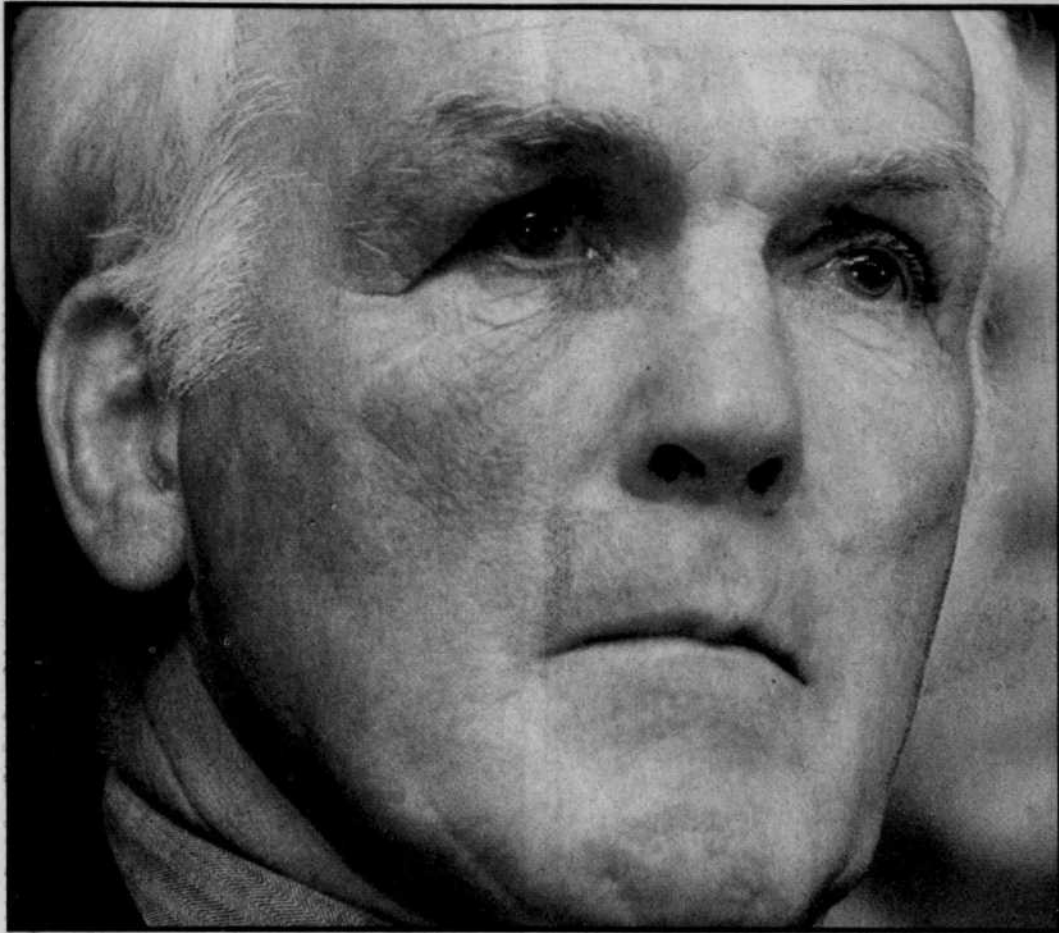
LE DEVOIR

VOL. XCI - N° 119

LE LUNDI 29 MAI 2000

87c + TAXES = 1\$

Maurice Richard (1921-2000)



Les témoignages d'affection à l'endroit de Maurice Richard, décédé samedi, ont continué hier d'affluer de tous les horizons, à l'image du très vaste public qu'il a touché pendant sa vie mouvementée. Le frère cadet du Rocket et son compagnon d'armes chez le Canadien pendant cinq ans, Henri, a assisté à une conférence de presse annonçant la tenue d'obsèques nationales. Pendant ce temps, plusieurs centaines de gens ordinaires sont allés se recueillir devant la statue de Richard érigée en face de l'aréna qui porte son nom; parmi eux, une dame, Diane Bouchard, gagnée par l'émotion à la pensée du disparu.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

FUNÉRAILLES D'ÉTAT MERCREDI

JEAN DION
LE DEVOIR

Des funérailles d'État, un rarissime honneur réservé aux personnes ayant profondément marqué la société québécoise, auront lieu mercredi en hommage à Maurice «Rocket» Richard, ont fait savoir hier la famille du défunt et la direction du Canadien de Montréal.

Selon le vœu des proches de Richard, les obsèques se dérouleront à la basilique Notre-Dame de Montréal, à 10h30. Elles seront précédées, de

main, d'une exposition de la dépouille en chapelle ardente au Centre Molson, où tous les gens désireux de saluer une dernière fois le disparu pourront se rendre entre 8 h et 22h.

Des funérailles au Centre Molson avaient été envisagées, mais l'idée a finalement été rejetée. En conférence de presse hier, deux des fils de Maurice Richard, Maurice jr et Normand, ont indiqué que, bien que les leurs aient accepté volontiers de partager leur deuil avec le grand public, ils refusaient de voir les cérémonies prendre des proportions exagérées qu'aurait certain-

nement désapprouvées l'homme simple que fut leur père (voir autre texte ci-dessous).

L'ancien numéro 9 et capitaine du Canadien, l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du hockey et peut-être le Québécois le plus populaire de tous les temps, est décédé des suites d'un cancer, samedi après-midi à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après avoir sombré dans un profond coma. Il était âgé de 78 ans. Il a laissé dans le deuil sa compagne Sonia Raymond, ses enfants Huguette, Maurice fils, Normand, André, Suzanne, Paul et Jean, plusieurs frères et sœurs (dont les ex-

hockeyeurs Henri et Claude) et de nombreux petits-enfants. Son épouse Lucille est décédée en 1994.

Bien que prévisible depuis quelques jours — son état de santé s'était grandement détérioré —, le décès de Maurice Richard a suscité une immense onde de choc dans tout le Québec et au-delà. D'innombrables témoignages de sympathie et de reconnaissance ont fusé de partout, tant de la part de ses anciens coéquipiers que des amateurs de hockey que des gens ordinaires desquels il avait toujours tenu à

VOIR PAGE A 10: RICHARD

PERSPECTIVES

Plus grand que nature

Que reste-t-il à dire qui n'ait déjà été dit cent fois, mille fois, cent mille fois, que reste-t-il à dire sans ressortir une tonne de clichés? Au cours des récents jours marqués par l'imminence de l'inéluctable, puis plus vite dans les heures de fièvre écoulées depuis samedi soir, les mots ont recommencé leur danse. Héros. Mythe. Légende. On parle parce qu'il le faut bien, comme on meuble le silence et la mort au salon funéraire, parce qu'il n'y a rien d'autre à faire.

Maurice Richard était lui-même un homme de peu de mots. Il n'en avait pas besoin et semblait étonné du besoin qu'avaient ses compatriotes de les enfler à son sujet. Ainsi se bâtissaient les mythes, ainsi se construisaient les véritables héros: non pas d'eux-mêmes, mais portés par les autres pressés de s'y reconnaître ou d'en tirer exemple. Maurice Richard n'a jamais voulu être le porte-parole ni le porte-flambeau ni le porte-drapeau de personne, il a dit et redit aux moments les plus fébriles de son existence qu'il n'était et ne serait toujours qu'un joueur de hockey, et pas le plus talentueux à part ça, mais on l'a statufié vivant. Et s'il appréciait l'affection du public comme n'importe quel humain normalement constitué, il est probable qu'il n'a jamais réellement compris l'adulation.

Du moins est-ce ce qu'on nous en a dit. La vérification est ardue, et les mythes grossissent à mesure que le temps passe. La distance condense les exploits jusqu'à les rendre irréels.

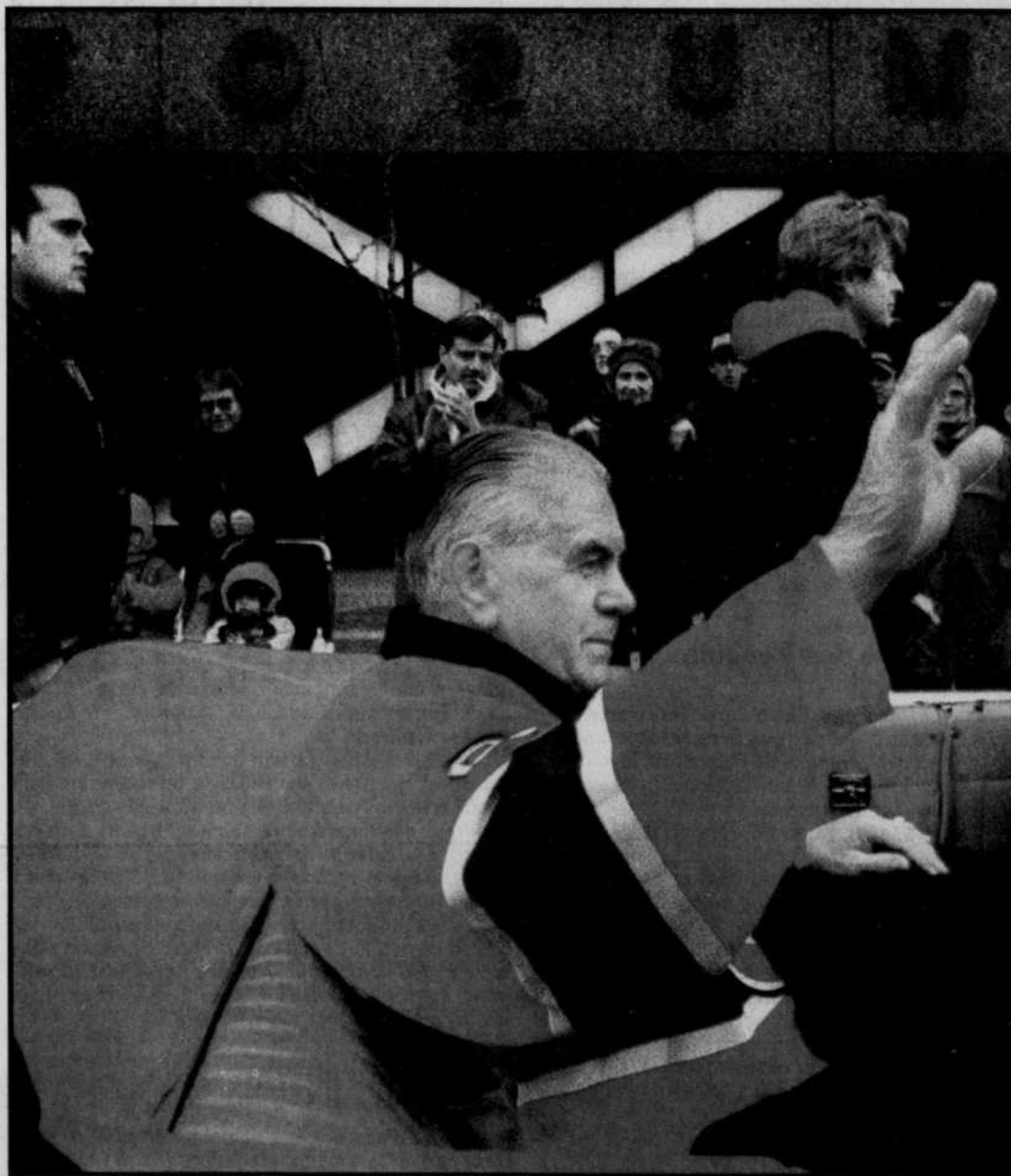
Le 11 mars 1996, un lundi soir. Nous étions quelques amis membres de la génération X, nés bien après que Maurice Richard eut disputé son dernier match, perchés dans les places debout dans les hauteurs du Forum. Ultime rencontre dans le Temple sacrifié sur l'autel de l'argent, renié au profit de la loge pour grande entreprise et de la publicité croissante. Temple, autel: le Québec a depuis belle lurette fait une croix sur sa religiosité, mais la métaphysique



Jean Dion

♦ ♦ ♦

VOIR PAGE A 10: IDOLE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La fin d'une époque: en mars 1996, à la fermeture du Forum, Maurice Richard fait partie d'un convoi se rendant au nouveau Centre Molson. Départ rue Sainte-Catherine, cette artère qui lui reste tellement associée et qui verra le passage du cortège funèbre mercredi.

La simplicité dans l'extravagance

La «grande famille» du Rocket pourra lui offrir un ultime hommage

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Chapelle ardente en plein cœur du Centre Molson, où le cercueil sera exposé au centre de la glace. Funérailles nationales à la basilique Notre-Dame de Montréal. Cérémonie télédiffusée en direct et retransmission sur écran géant à la Place d'Armes. Pour la «grande famille» qu'est le public, la famille du Rocket a consenti à ces cérémonies grandioses, non sans souligner hier la mesure de cet ultime adieu.

«On savait que papa était bien aimé de tout le monde, mais disons que ça s'en vient gros pas mal», a confié, ému, Normand Richard, l'un des fils du célèbre joueur, à l'occasion d'une conférence de presse orchestrée par le Canadien de Montréal. «On ne désirait pas que ce soit — j'allais dire un cirque, mais ce n'est pas ça —, on ne voulait pas que ce soit trop grand, trop gros, a ajouté son frère, Maurice J'. Déjà, la journée au Centre Molson, on trouvait que c'était beaucoup.»

En accord avec la famille de Maurice Richard, le Club de hockey Canadien a en effet permis la tenue d'une chapelle ardente demain, entre 8h et 22h, au Centre Molson, où la population pourra se recueillir

VOIR PAGE A 10: FAMILLE

■ Autres informations en pages A 2, A 3, A 8, A 9 et A 10

INDEX

| | | | |
|---------------------|-----|---------------------|-----|
| Annonces..... | B 3 | Le monde..... | A 5 |
| Actualités..... | A 2 | Les sports..... | B 4 |
| Avis publics... A 6 | | Mots croisés... B 3 | |
| Culture..... | B 8 | Planète..... | B 2 |
| Éditorial..... | A 8 | Religions..... | B 6 |
| Entrevue..... | B 1 | Télévision..... | B 7 |
| Idées..... | A 9 | Météo..... | B 3 |

LES ACTUALITÉS

Charest vise une deuxième Révolution tranquille
page A 5

LE MONDE

Fujimori se succède à lui-même
page B 5



78313-00064

MAURICE RICHARD (1921-2000)

LES RÉACTIONS

« Il faisait tout pour remporter la victoire »

Des milieux sportifs aux milieux politiques, les réactions à la mort, samedi, de Maurice Richard ont fusé de toutes parts.

Jean Béliveau ex-capitaine du Canadien

Jean Béliveau a été le coéquipier de Maurice Richard pendant sept saisons. Durant ces années, il a pu admirer le joueur et l'homme.

« C'était un grand leader. Il ne parlait pas beaucoup. Il s'exprimait plutôt sur la patinoire. D'ailleurs, je disais aux plus jeunes de regarder le feu qui sortait de ses yeux », a commenté Béliveau, samedi, sur les ondes du Réseau de l'information. « Il jouait toujours avec intensité. Il aimait le hockey, le Canadien et les partisans. Il aimait aussi marquer des buts. »

Selon l'ancien capitaine du Canadien, Maurice Richard a été un modèle pour bien des jeunes. « J'ai entendu parler de Maurice Richard quand j'étais à Victoriaville. J'écoutais alors les matchs à la radio. Tous les jeunes cherchaient à l'imiter dans le salon avant d'aller à la grand-messe. Il était notre idole. On espérait tous un jour pouvoir jouer avec le Canadien. J'ai eu cette chance et Maurice a été mon coéquipier pendant sept ans. Maurice était entier dans tout ce qu'il faisait. Pour le sport, sa famille, les amateurs, le hockey. Il faisait tout pour remporter la victoire », a ajouté Béliveau, qui est lui-même atteint d'un cancer.

Jean Chrétien Premier ministre du Canada

Pour Jean Chrétien, les exploits de Maurice Richard évoquent ses années de pensionnat alors qu'il se pressait, en secret, autour d'un poste de radio pour écouter le hockey du samedi soir. Il conservera de lui, le souvenir d'un homme rempli de détermination, un exemple qui l'a inspiré.

« Pour moi et pour tous les gens de notre génération, c'était la grande étoile », a affirmé le premier ministre hier pendant un point de presse, destiné à marquer la mémoire du hockeyeur décédé.

« On était au pensionnat, a-t-il poursuivi, et on écoutait les exploits de Maurice Richard à la radio fabriquée localement parce qu'on n'avait pas le droit d'écouter [la radio]. Tous les étudiants se réunissaient autour du lit de celui qui avait le bonheur d'avoir une radio. »

La passion du hockey occupait alors beaucoup de place dans la vie de M. Chrétien. « À l'époque, le sport était merveilleux parce qu'il n'y avait que six équipes. On connaissait tous les joueurs: Blake, Lake, Richard, Bouchard et Lamoureux. Tout le monde savait ça aussi bien qu'on savait notre petit catéchisme. »

Lucien Bouchard Premier ministre du Québec

Lucien Bouchard a ajouté que le Rocket a également fait sa marque après son retrait de la patinoire: « Sa personnalité attachante et sa générosité ont également contribué à lui attirer la plus grande sympathie au sein du public. Maintes fois honoré dans le domaine du sport et dans la société en général, nous aurons au moins eu la chance de lui exprimer notre admiration à plusieurs reprises de son vivant. »

Pour le ministre délégué à la santé et services sociaux, Gilles Baril, responsable du sport amateur, le Rocket « demeurera éternellement avec nous ». Il a d'ailleurs promis de saisir le caucus péquiste de la possibilité de faire un geste significatif pour perpétuer la mémoire du Rocket. Il a aussi indiqué que le service du protocole du gouvernement est prêt à épauler la direction du Canadien dans l'organisation de funérailles nationales.

Jean Charest Chef du Parti libéral du Québec

Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, était très ému et touché par les souvenirs qui lui sont revenus en mémoire. « C'est une page de notre histoire collective qui vient de se tourner. Maurice Richard a été pour toute une génération de Québécois celui qui aura réussi à surmonter l'insurmontable, qui réussissait l'impossible. Il a peut-être été le précurseur de la révolution tranquille. » M. Charest a surtout connu le « Rocket » par les récits que son père Claude, lui-même un ancien joueur de hockey professionnel, faisait des exploits de celui qui demeurera un héros national.

Gilles Duceppe Chef du Bloc québécois

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a parlé de Maurice Richard comme étant la fierté de plusieurs. « Il aura longtemps été la fierté des Canadiens français à une époque difficile pour un peuple qui tentait tant bien que mal de se définir. Son désir de vaincre et son regard de feu auront donné confiance à toute une nation. Vedette québécoise sur la scène internationale, Maurice Richard est de ceux qui ont offert le Québec au monde. »

Adrienne Clarkson Gouverneure générale du Canada

La gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, a souligné par voie de communiqué que le décès de Maurice Richard laisse un vide partout au Canada. « Ce n'est pas seulement le monde du sport qui est en deuil, mais le pays tout entier. Le Canada vient de perdre un homme qui a marqué l'histoire de son sport et qui nous a tous inspirés. »

Ronald Corey ex-président du Canadien

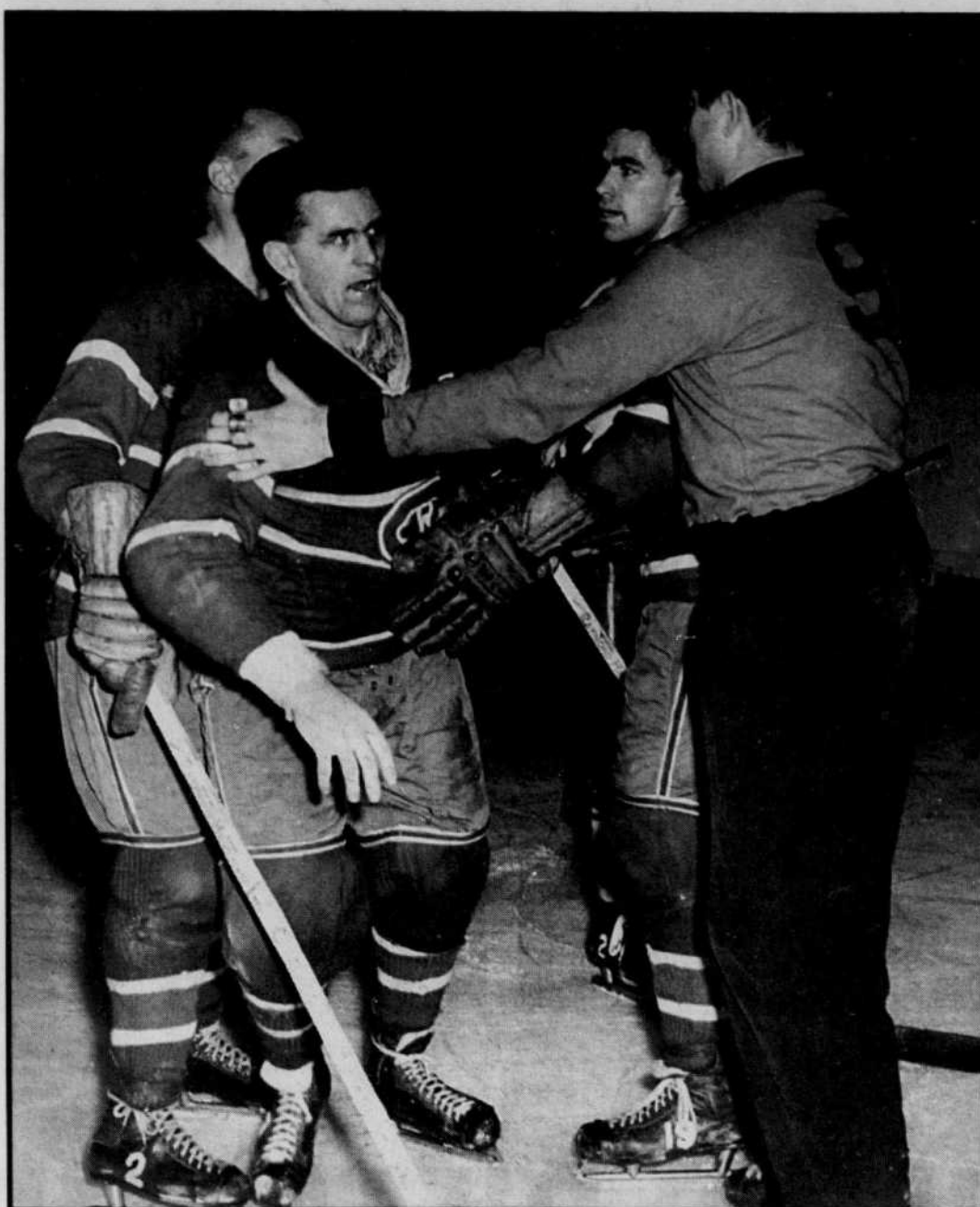
« Même si on attendait la nouvelle, c'est un choc, a confié Ronald Corey. On perd un homme qui a été extraordinaire pas seulement pour le Canadien mais pour le hockey en général. Son arrivée a sauvé la LNH qui était moribonde. » Aux yeux de Corey, Maurice Richard n'avait pas son égal en zone offensive. « Maurice avait un talent naturel, une force physique incroyable et une détermination inégalée. »

« Il avait un style bien à lui. Quand il avait la rondelle en zone adverse, il n'avait pas son égal. Dans les matchs importants, il est le meilleur de tous les temps. Quand vous vouliez gagner un match, il fallait avoir Maurice Richard sur la patinoire. »

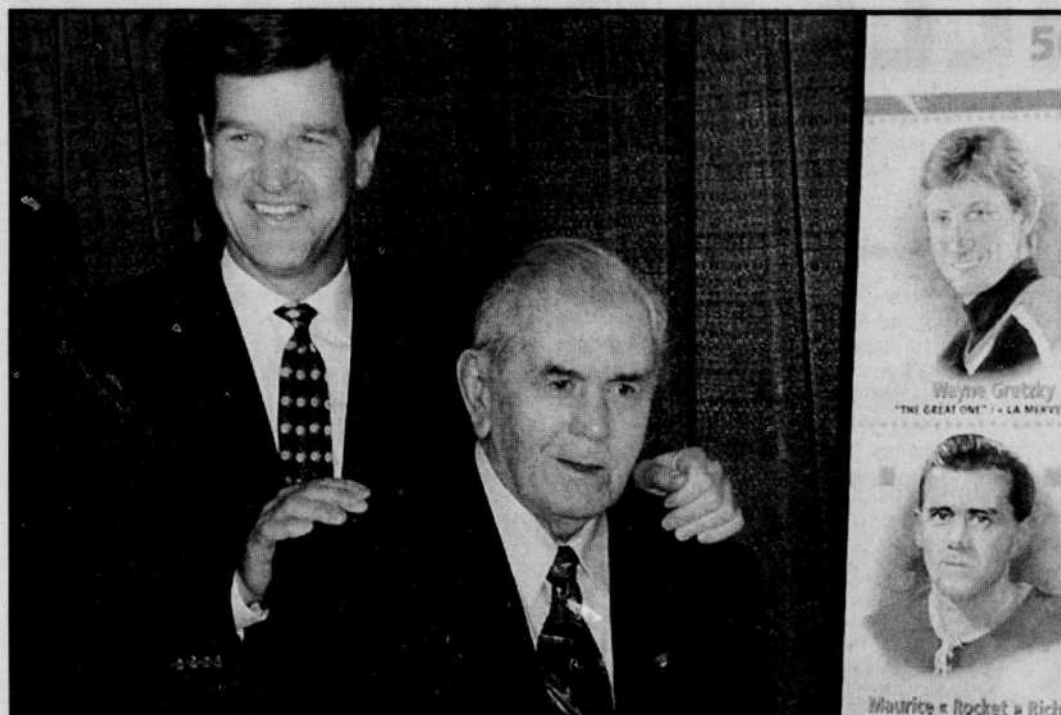
Gary Bettman Commissaire de la LNH

« Les amateurs de hockey de partout sont profondément attristés par le décès de l'un des athlètes les plus vénérés de l'histoire des sports professionnels », a déclaré le commissaire de la LNH Gary Bettman par voie de communiqué à la suite du décès de Maurice Richard.

« Par sa fierté, sa passion, son dynamisme et sa déter-



ARCHIVES LE DEVOIR



De gauche à droite et de haut en bas, Maurice Richard retenu par le juge de lignes George Hayes après avoir asséné un coup de bâton au joueur des Maple Leafs Bob Bailey lors d'un match en 1954. Le « Rocket », tout sourire, avec la coupe Stanley qu'il a tenue huit fois dans sa carrière, signant des autographes à des jeunes qui ne l'ont jamais vu jouer, lors d'un lancement d'un vidéo-cassette à Montréal sur sa carrière en 1998 et enfin avec le légendaire Bobby Orr en février à Toronto lors du lancement d'un timbre en leur honneur.

mination, Maurice Richard a incarné toutes les qualités qui font un grand joueur de hockey.

« Autant comme joueur du Canadien dans les années 1940 et 50 que pendant sa retraite, le Rocket s'est révélé l'un des grands ambassadeurs de la LNH, a ajouté Bettman. Il continuera à vivre à travers sa légende et son héritage d'excellence. Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille. »

Mario Lemieux Propriétaire des Penguins de Pittsburgh

Mario Lemieux a eu l'occasion de rencontrer Maurice Richard au cours de sa carrière. Selon le nouveau propriétaire des Penguins de Pittsburgh, le Rocket a été une inspiration pour tous les joueurs de hockey, en particulier les francophones.

« C'est un homme qui avait le respect des joueurs et des partisans. Son décès fait mal, a dit Lemieux sur les ondes de RDI, samedi. Son influence a été ressentie chez tous les joueurs et surtout parmi les Canadiens français. Maurice Richard a tout donné sur la patinoire. C'est pourquoi les gens le respectaient tant. C'était tout un homme. » Maurice Richard a eu l'occasion de commenter le jeu de Lemieux, un joueur qu'il appréciait tout particulièrement. « Je pense qu'il m'aimait bien, a dit l'ancienne vedette des Penguins. Je ne l'ai jamais vu jouer mais j'ai entendu parler de lui quand j'avais trois ou quatre ans. Il a été un de nos grands joueurs. »

Gordie Howe Ex-joueur des Red Wings de Detroit

Gordie Howe et Maurice Richard. C'était l'eau et le feu. Les deux s'entendaient comme chien et chat.

Howe a affirmé samedi que l'intensité de son archi-rival l'avait grandement inspiré au cours de sa carrière. « Le Rocket avait ce regard à chaque match, a déclaré Howe. Il symbolisait entièrement le hockey. Il détestait ces rivaux, même les meilleurs. Stan Mikita [des Blackhawks de Chicago] n'avait qu'à lui parler pour le rendre fou. »

« C'est lui qui a établi les critères d'excellence. Il a établi les marques à battre. On se souvient de ses buts et de ses habiletés. Il a exercé une influence profonde dans la Ligue. Il a défendu la population francophone du Canada. Il figure parmi ceux qui inspiraient le respect dans la Ligue. » Selon Howe, il

était difficile de vaincre le Canadien au Forum à cause du leadership exercé par Richard. « Il provoquait rapidement l'enthousiasme des partisans du Canadien. Mon Dieu, parfois, j'étais désolé pour lui. Il a dû recevoir une ovation seulement en allant magasiner. »

Elmer Lach Ex-coéquipier de Maurice Richard

« C'est une triste nouvelle. Que peut-on dire de plus?, a confié son ancien joueur de centre Elmer Lach sur les ondes de CKAC. Selon moi, le Rocket était le meilleur. »

La « Punch Line », le trio que formaient Lach, Richard et Hector « Toe » Blake, a terrorisé les gardiens adverses pendant de nombreuses saisons.

« Nous donnions tout ce que nous avions dans les entraînements, nous donnions tout ce que nous avions dans les matchs, a raconté Lach. Nous avons connu un certain succès. Nous respections les règles. »

Lach a aussi rappelé la grande « loyauté » de Richard envers le Canadien. « Il voulait toujours donner ce qu'il avait reçu. Il voulait accomplir sa mission: mettre la rondelle dans le filet adverse, a-t-il dit. Et le plus souvent, il y parvenait. »

Bernard Geoffrion Ex-joueur du Canadien

« Dès qu'il touchait à la rondelle, il jetait la frénésie dans la foule, a souligné Geoffrion. C'était incroyable de voir les réactions de la foule, pas seulement à Montréal, mais partout où il a joué. »

L'ancien défenseur Jean-Guy Talbot, qui a participé aux cinq conquêtes consécutives de la Coupe Stanley de 1956 à 1960, a souligné les grandes qualités de leader de Richard. « Il nous faisait travailler à 110 %, a-t-il mentionné. Il ne parlait pas beaucoup mais il montrait l'exemple. »

Dickie Moore Ex-coéquipier de Maurice Richard

Dickie Moore, un coéquipier de Richard de 1951 à 1960, était très attristé. « C'est un triste épisode de ma vie. Cette nouvelle m'affecte vraiment », a-t-il déclaré. Selon lui, Richard pensait avoir certaines responsabilités envers ses fans.

« Il me disait: Tu sais Dickie, je dois plaire aux gens. Ils s'attendent à ce que je marque et je dois les sa-



tisfaire », a déclaré Moore. « Les gens le vénéraient à Montréal, au Québec. Il était leur idole comme il était la nôtre. »

Robert Rousseau Ex-coéquipier de Maurice Richard

Robert Rousseau a été le dernier joueur de centre de Richard. C'était lors du dernier camp d'entraînement du Rocket. Rousseau, une recrue, avait alors 19 ans. « J'ai été son dernier centre. En matinée, j'ai formé un trio avec Richard et Guy Black à l'aile gauche. J'ai marqué neuf buts, ce qui ne se voyait jamais dans une pratique. Mais ses passes étaient vives et solides. On pouvait sentir sa force de caractère seulement par ses passes. » Le soir de cet entraînement, le Rocket annonçait sa retraite du hockey. « J'ai joué avec son frère Henri, qui a démontré la même détermination de vaincre que Maurice. Je me souviendrai toujours des yeux perçants de Maurice », a souligné Rousseau, qui est devenu par la suite golfeur professionnel.

Guy Bouthillier Président de la SSJBM

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) a tenu à rappeler, à la suite du décès de Maurice Richard, qu'il est arrivé juste à temps dans la vie de milliers de Québécois. « Dans une période difficile pour les Québécois, de 1942 à 1960, il a su s'imposer par sa droiture et sa détermination, ce qui a fait de lui une source d'inspiration pour nous tous », a déclaré par voie de communiqué le président de la SSJBM, Guy Bouthillier. Il y a plus de 20 ans, la SSJBM avait créé le prix Maurice-Richard, qui a été remis en octobre 1999 à Bruny Surin.

Pierre Bourque Maire de Montréal

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a pour sa part déclaré que tous les Québécois de sa génération avaient « été portés littéralement » par le Rocket et ses exploits sur la patinoire. « J'étais un joueur de hockey [...] Maurice Richard, c'était notre idole, a déclaré M. Bourque sur les ondes de RDI. Toutes les années 50, les années 60, toute l'histoire de la coupe Stanley, l'histoire de l'émeute au Forum. C'était nous tous au fond. C'était un grand frère. On perd un grand frère. Il transportait des joueurs sur lui pour aller compter. C'était à l'époque où le Québec se réveillait, alors il y avait un symbole très, très grand. On l'admirait comme on admirait le cardinal Léger, Jean Drapeau. »

MAURICE RICHARD (1921-2000)

L'ÉMEUTE DU FORUM

Richard n'a jamais oublié

Le 17 mars 1955. Déjà considéré comme le héros de tout un peuple, Maurice Richard a été consacré ce jour-là, bien malgré lui, au rang de symbole d'un peuple en quête de reconnaissance.

PRESSE CANADIENNE

Plus de 40 ans après l'événement, sociologues et autres experts s'accordent à dire que l'émeute du Forum (ou l'émeute Richard) a marqué un grand tournant dans l'évolution de la société québécoise, éveillant la fierté nationaliste.

Mais pour Maurice Richard, décédé samedi des suites d'un cancer, ce jour lui a toujours rappelé l'injustice dont il a été victime quand le président de la Ligue nationale de l'époque, Clarence Campbell, lui a imposé une suspension d'une grande sévérité, le privant des trois derniers matchs de la saison régulière et de toute la durée des séries éliminatoires.

Homme de caractère, un tantinet rancunier, il n'a jamais pardonné à Campbell cette décision, annoncée la veille, visant à sanctionner son attaque sur Hal Laycoe des Bruins ainsi que sur un juge de lignes, le 13 mars, au Garden de Boston.

Jusqu'à la fin de sa vie, ce souvenir l'aura troublé.

Voici d'ailleurs ce que le «Rocket» avait déclaré à La Presse Canadienne, à l'occasion du 30^e anniversaire de ce triste incident:

«Ça me dérange encore. Certains soirs avant de m'endormir, j'y pense et j'ai des difficultés à trouver le sommeil. Je ne pourrais jamais oublier ce qui s'est passé. À mon avis, il s'agissait d'une décision injuste, car elle avait été prise en quelques heures et affectait toute mon équipe.»

Cette suspension eut effectivement des conséquences désastreuses pour le Canadien mais pour Richard également.

«Il a eu tort»

En effectuant un tel geste, Campbell a ruiné toutes les chances du Canadien de rejoindre ou de devancer Detroit dans la course au championnat de la Ligue nationale. Et en l'absence de Richard, le Canadien s'est finalement incliné en sept rencontres en finale contre les Red Wings. Une absence coûteuse quand on sait que le Canadien a entrepris la saison suivante avec la conquête, sans précédent et sans égal, de cinq coupes Stanley d'affilée.

Pour le «Rocket», cette suspension le priva du trophée Art Ross remis au meilleur marqueur, à peu près le seul honneur qui lui ait échappé au cours de sa glorieuse carrière dans la LNH.

Richard a toujours maintenu que la suspension avait été une erreur. Le jour des funérailles de Campbell, en 1984, il a répondu aux questions insistantes d'un journaliste désireux de savoir ce qu'il pensait de l'ancien président de la LNH: «Il a eu tort».

Attaque de Laycoe

Mais qu'est-ce qui a conduit à l'émeute du 17 mars 1955?

Le dimanche précédent, le Canadien avait disputé un important match sur la petite patinoire du Garden de Boston. Ce soir-là, Hal Laycoe avait pour mission de surveiller Richard. Il ne restait que dix minutes à la troisième période lorsque Richard a été atteint à la tête par un coup de bâton de Laycoe, lui infligeant une coupure qui nécessita cinq points de suture. Le visage ensanglanté, Richard s'est alors rué sur le joueur des Bruins et l'a atteint d'une solide droite à un œil. Non satisfait, il a ramassé un bâton et il a frappé Laycoe dans le dos.

L'intervention du juge de lignes Cliff Thompson n'a contribué qu'à exciter la colère de Richard. Il l'a repoussé le long de la clôture et lui a appliqué une droite à la figure.

Voici comment Richard a décrit l'incident quelques heures après le match:

«Quand j'ai vu le sang, je suis devenu furieux. Je n'ai rien provoqué. Si j'ai frappé le juge de lignes, je ne m'en souviens pas. Je savais que quelqu'un me retenait et je voulais tout simplement me libérer. J'ignore complètement ce qui va m'arriver, mais je suis très pessimiste.»

Et le «Rocket» avait bien raison de redouter le pire.

Saisi de l'affaire, Campbell, sous la pression de plusieurs gouverneurs du circuit, a prononcé un verdict rapide le 16 mars, quelques heures seulement après avoir entendu la défense de Richard.

La pire manifestation à Montréal

Déjà que la sanction était jugée beaucoup trop sévère et que tout le monde criait à l'injustice, Campbell provoqua les événements du 17 mars en insistant pour assister au match suivant du Canadien au Forum malgré des avis contraires.

Assis à sa place habituelle, les spectateurs l'ont rapidement pris à partie, d'abord en lui criant des injures et ensuite en lui jetant des projectiles de toutes sortes. Puis, les événements se sont précipités quand un jeune homme tenta de le frapper au visage.

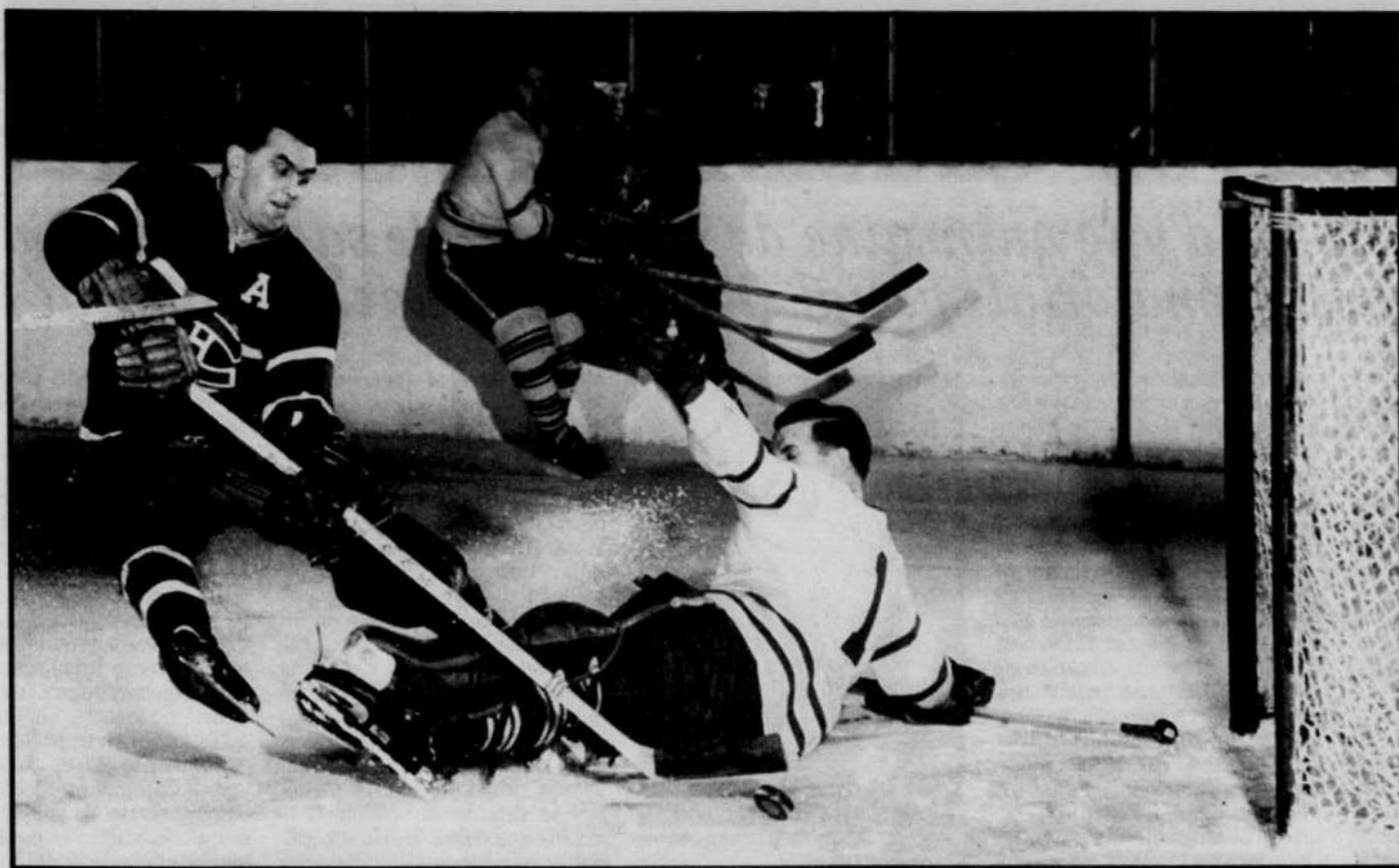
Malgré l'intervention des placiers et policiers, la confusion s'est accrue quand une bombe lacrymogène éclata tout près de l'endroit où était assis Campbell. Evacués à l'extérieur, les spectateurs et autres badauds exprimèrent alors leur colère en fracassant vitrines de magasins et en mettant le feu aux kiosques à journaux. On brûla même Campbell en effigie.

Selon un rapport de police, on mit six heures à disperser les émeutiers.

Une dépêche d'époque de La Presse Canadienne a décrit la situation comme étant «la pire manifestation jamais vue à Montréal depuis les émeutes anticonscriptionnistes qui ont marqué la dernière guerre.»

Même le «Rocket» a exprimé sa surprise devant l'ampleur de la réaction de ses partisans.

«Jamais je n'aurais pensé avoir un tel appui des amateurs de hockey montréalais, a-t-il analysé en 1985. Je n'aurais jamais pensé qu'une telle démonstration de violence aurait pu survenir. C'était, après tout, la première émeute de la province de Québec. Plus tard, j'étais soulagé que tout soit terminé.»



Maurice Richard fonçant à toute allure pour déjouer le gardien Harry Lumley des Maple Leafs de Toronto en 1955.

MICHAEL BURNS PRESSE CANADIENNE

Pélerinage à voix basse devant l'aréna

Tout au long de la journée d'hier, les Québécois ont défilé devant l'aréna Maurice-Richard pour déposer bouquets et pancartes au pied de la statue du Rocket drapée du fleur-défilé.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

«Les bras meurtris ont porté le flambeau. Maintenant, ils peuvent se reposer.»

On le savait malade, Maurice Richard, mais certains le croyaient manifestement immortel. «Vous savez, on passe tous par là! expliquait, philosophe, un Montréalais. La preuve: même René Lévesque! Même Maurice Richard!»

C'est à voix basse que l'on parlait et c'est avec attention que les plus jeunes écoutaient les plus vieux raconter le célèbre numéro neuf et son époque. «Je me souviens bien de la fameuse émeute de 1955: j'étais policier, dans Saint-Henri!» raconte Robert Lecours.

Ah bon! De très mauvais souvenirs, alors... «Vous pouvez le dire! Imaginez-vous donc que je n'en ai rien vu, de l'émeute! Tout le poste s'est vidé de ses effectifs. Tous partis sur-le-champ, sauf moi: mon lieutenant m'a interdit d'y aller parce qu'il ne voulait pas rester au poste tout seul! J'aurais tellement aimé être là, rue Sainte-Catherine...»

À la boutique de l'aréna Maurice-Richard s'envoient hier les derniers articles signés de la main de l'ancien du capitaine du Canadien. «Chandails, rondelles, photographies laminées: tout est parti! résumait le gérant du magasin, Jacques Martineau, qui, en bon commerçant, a stratégiquement et exceptionnellement ouvert ses portes samedi soir de 20 h à minuit trente.

Trois ou quatre fois par an, M. Martineau se rendait à la résidence de Maurice Richard pour lui faire signer des dizaines d'objets. «Il a bien dû en signer un millier devant moi, au fil des ans.»

Les prix étaient hier les mêmes qu'il y a un mois, à la boutique, mais le gérant ne pouvait pas promettre qu'ils n'augmenteraient pas. «Les prix sont déjà enregistrés dans la caisse, mais quand j'en serai à mes derniers objets authentiquement signés par lui, la rareté étant ce qu'elle est...»

Pères et fils ont été nombreux à faire ensemble le pèlerinage. Les conjointes qui accompagnaient leur homme faisaient preuve de patience et lui laissaient tout le temps nécessaire pour rendre son hommage.

La journée de deuil avait commencé de bon matin, chez les Plante. «Avec mes enfants, nous avons bricolé une pancarte, au réveil. C'est celle-là, là-bas, qui parle du «Dieu du hockey», expliquait Yvan Plante.

Trop jeune, à 34 ans, pour avoir jamais vu jouer Maurice Richard, il a l'an dernier attendu quatre heures, au salon des collectionneurs, pour obtenir



Devant la statue de Maurice Richard, hier: «C'était Monsieur Hockey en personne.»

SHAUN BEST REUTERS

une carte signée par lui. Il garde aussi bien précieusement sur cassette l'ovation réservée l'an dernier au Rocket, lors du spectacle de Céline Dion, au Centre Molson.

Jacqueline Laberge, elle, trouvait justement consolation dans le fait que notre Maurice national se soit bien fait parler d'amour de son vivant. «Nous avons pu lui rendre hommage et nous avons eu tout le temps nécessaire pour lui dire à quel point il ne serait pas oublié.»

Le tour du monument

Arrive sur ces entrefaites un autobus de touristes venus de Boston. En descendant certain Manny Silva, un fan des Bruins, aussitôt happé par les médias et croqué en photo, en pleine minute de gloire, par sa conjointe. «Bien qu'il ait été pour nous un rival, chacun s'émerveillait devant son talent. C'était Monsieur Hockey en personne.»

Plus loin, trois générations de Daigneau font le tour du monument. Karine, dans la jeune vingtaine, pour qui Maurice Richard aura toujours un peu les traits de Roy Dupuis qui l'incarnerait dans la série télévisée. Son père, André, qui n'avait vu jouer le Rocket qu'à ses dernières années, «alors qu'il était sur son

déclin et que certains osaient scandaleusement le huer». Plus loin, Roger. L'homme qui a vu l'homme... «En pleine nuit, l'un de mes fils, fan parmi les fans, m'avait convaincu de l'emmener au centre-ville pendant l'émeute. On se tenait loin!»

On était loin de l'émeute, hier, mais certains automobilistes, garés rue Viau, n'en ont pas moins fait une colère noire quand ils ont aperçu le constat d'infraction sur leur pare-brise après leurs quelques minutes de recueillement. L'un, plus frustré que les autres, s'est même fait arrêter... Une heure plus tard, M. Plante, lui, était toujours sur place, à prendre en photo ses trois enfants tout près de la statue du Rocket. «C'est à l'ancien forum qu'il aurait fallu lui rendre hommage, regrettrait-il cependant. Quel sacrilège qu'on l'ait détruit!»

Et, de fait, si quelques badauds se sont spontanément rendus à l'Hôtel-Dieu ou devant la résidence du Rocket, à Ahuntsic, les fans ne semblaient pas avoir songé à se rendre devant l'ancien forum. Sans doute leur aurait-il été trop insupportable, en cette journée de deuil, de se recueillir devant le temple du hockey éventré et affublé d'une pancarte sur laquelle on peut lire: «Le forum maintenant en location».

Une pluie de records

PRESSE CANADIENNE

Si Wayne Gretzky détient aujourd'hui la majorité des records de la Ligue nationale de hockey pour un joueur offensif, il fut une époque où ce fut l'affaire de Maurice Richard.

Considéré par plusieurs comme le marqueur le plus naturel de l'histoire du hockey nord-américain, le «Rocket» détenait ou partageait plus d'une vingtaine de records de la LNH au moment où il a pris sa retraite, en 1960. Aujourd'hui, son record de six buts en prolongation en séries éliminatoires tient toujours.

Ce n'est pas pour rien que la LNH a décidé, en juin 1998, de créer le trophée Maurice Richard remis au meilleur franc-tireur du circuit.

«Pour des générations d'amateurs de hockey, le «Rocket» était LE marqueur», a commenté le commissaire Gary Bettman en annonçant qu'un trophée porterait le nom de Maurice Richard.

«Un bon marqueur demeure une chose rare et il l'approprié que ses succès soient reconnus avec un trophée», avait-il alors mentionné.

Le record qui a procuré à Richard la plus grande fierté est certes celui d'avoir marqué 50 buts en 50 matchs en 1944-45, un exploit comparable aux 60 circuits de Babe Ruth au baseball.

Cette saison-là, il en profita d'abord pour pulvériser le record de Joe Malone avec son 45^e but lors d'un match contre les Maple Leafs de Toronto. Puis, il marqua son 50^e à Boston. À l'issue de la saison, Richard affichait une moyenne d'un but à tous les 4,69 tirs, ce qui démontre une fois de plus son incroyable habileté et sa précision.

«Ma plus forte émotion fut de marquer mes 45 et 50. J'étais heureux de l'avoir fait pour tous mes compatriotes qui m'avaient témoigné, la saison durant, une sympathie amitié», avait confié Richard après cette saison de rêve. Richard est également devenu le plus grand marqueur de tous les temps lors de la saison 1952-53.

Le 8 novembre 1952, au Forum, contre les Blackhawks de Chicago, Richard marque le 325^e but de sa carrière pour briser le record détenu par Nelson Stewart. C'était dix ans, jour pour jour, après avoir enfilé son premier but dans la LNH.

De cet exploit, Richard s'exclama le soir même: «Je

suis fier d'être Canadien français et de faire partie du club Canadien. Ce 325^e but a été le plus difficile à compter de ma carrière et jamais je ne l'oublierai.»

Mais avant de prendre sa retraite, il en a marqué bien d'autres. Avec ses 544 buts, il demeure le meilleur marqueur de l'histoire du Canadien. Il détient toujours les records des séries éliminatoires de l'équipe pour le nombre total de buts (82), le nombre de buts gagnants (18) et le nombre de buts en périodes supplémentaires (6). Ce dernier record en est encore un de la Ligue nationale. En carrière, il a aussi réussi à 33 reprises le «tour du chapeau». Il a fallu attendre le hockey de l'expansion pour que ce record soit battu.

Dick Irvin, l'instructeur du Canadien en 1942, avait bien raison lorsqu'il a lancé en observant Richard à son premier camp d'entraînement: «Ce garçon-là est un naturel. Il ne peut que réussir.»

Admis au Temple de la renommée du hockey en juin 1961, il a contribué à la conquête de huit coupes Stanley, dont cinq d'affilée. Il a également fait partie de la première équipe d'étoiles à huit reprises et de la deuxième à six occasions.

Une ovation permanente

PRESSE CANADIENNE

Plus que pour toute autre vedette sportive ou personnalité publique sur la scène québécoise, Maurice Richard a tellement marqué sa génération que les années n'ont pas réussi à altérer sa popularité.

Un sondage mené par le quotidien La Presse en 1984 à l'occasion de son centenaire a témoigné de l'affection qu'on lui témoignait encore. Sur les 12 500 répondants visant à déterminer l'athlète le plus populaire, Richard a fini bon premier avec 6767 votes.

Mais rien n'a égalé le témoignage d'affection et d'admiration que lui ont réservé les quelque 18 000 spectateurs qui ont applaudi le «Rocket», le 11 mars 1996, lors de la fermeture du Forum.

Pendant huit minutes, il a eu droit à une ovation bruyante et touchante. Un moment chargé d'émotions. Emu, Richard ne put retenir ses larmes.

Ceux qui n'avaient jamais eu l'occasion de le voir à l'œuvre, ont alors réalisé toute l'ampleur du phénomène.

Le jeune gardien Jocelyn Thibault, alors avec le

Canadien, se souviendra toute sa vie de cette soirée. «C'est la plus longue ovation que j'aie vue de ma vie. Ça veut dire que Maurice Richard a bâti le Forum. Je ne l'ai jamais vu jouer, mais j'en ai tellement entendu parler par mon... grand-père.»

Comme plusieurs générations d'ailleurs. Mais l'honneur qui l'a le plus touché, il l'a vécu le jour de ses 75 ans, le 4 août 1996, quand on a dévoilé une magnifique statue de bronze de 2,5 mètres de hauteur du hockeyeur, sise en face de l'aréna qui porte son nom à Montréal.

• LES ACTUALITÉS •

Projet de loi C-20 «sur la clarté»

Dion pense pouvoir satisfaire les sénateurs

Le ministre promet un exposé d'une quinzaine de pages lors de sa comparution aujourd'hui devant le comité sénatorial spécial chargé de l'étude du projet de loi

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, pense pouvoir arriver à répondre aux préoccupations des sénateurs qui souhaitent amender le projet de loi C-20, dit «sur la clarté», lors de sa comparution aujourd'hui devant le comité sénatorial spécial chargé de l'étude du projet de loi.

«Les sénateurs et moi sommes parvenus à travailler ensemble et à obtenir les résultats souhaités pour deux amendements constitutionnels, à Terre-Neuve et au Québec, qui étaient difficiles pour eux. Ils avaient des interrogations légitimes. [...] Je pense vraiment qu'on va y parvenir cette fois-ci aussi pour un sujet encore plus délicat qui touche la sécession et l'unité canadienne», a confié le ministre en entrevue.

M. Dion n'a pas encore offert de réplique aux doutes et critiques des sénateurs, en particulier ceux soulevés par le sénateur libéral Serge Joyal et l'indépendant Michael Pitfield. Le ministre a indiqué, immédiatement après leurs discours, qu'il réservait ses commentaires pour le comité sénatorial. Il s'est préparé en consé-

quence, promettant un exposé touffu d'une quinzaine de pages comme introduction à sa comparution de deux heures et demie.

L'enjeu est important. Si les sénateurs qui souhaitent des amendements persistent et ont gain de cause, le projet de loi devrait alors être renvoyé aux Communes où on peut prédire une nouvelle obstruction du Bloc québécois. Ce scénario signifierait aussi que la législation ne serait pas adoptée avant le congé estival.

Les critiques des sénateurs sont diverses mais celles de M. Joyal ont particulièrement attiré l'attention. Il a soutenu que le projet C-20 allait à l'encontre de principes constitutionnels non écrits mais évidents, comme l'indivisibilité du territoire canadien. A son avis, l'obligation de la Couronne de protéger l'intégrité du territoire ne peut être levée que par le peuple et ce, au moyen d'un référendum national. De plus, comme M. Pitfield et plusieurs autres sénateurs, il estime contraire à la constitution de tenir le Sénat à l'écart de la décision sur la clarté de la question et du résultat. Michael Pitfield est allé jusqu'à dire que, pour cette raison, le projet C-20 devrait être soumis à l'examen des tribunaux.

Selon M. Joyal, le ministre de-

va répondre à des questions qui ne lui ont pas encore été posées, en particulier «le doute fondamental que nous avons au sujet de la faiblesse constitutionnelle du projet de loi». «Une question fondamentale qu'on doit se poser avant toute chose sur un projet de loi est de savoir si le projet de loi résisterait au test des tribunaux. [...] La deuxième série de questions est liée à ce qu'il n'y a pas dans le projet de loi, c'est-à-dire des éléments essentiels de l'ordre constitutionnel canadien», a-t-il indiqué en entrevue. Il cite le silence du projet de loi sur l'expression de la volonté démocratique des Canadiens, la garantie de statut des minorités linguistiques et autochtones et, enfin, l'indivisibilité et l'intégrité territoriale du Canada.

Préoccupations contradictoires

Le ministre convient lui-même qu'il devra répondre à des préoccupations contradictoires. Nombreux sont les sénateurs, tant libéraux que conservateurs, qui partagent l'avis de MM. Joyal et Pitfield sur le rôle du Sénat. Certains sénateurs, y compris chez les conservateurs, estiment que le projet de loi ne va pas assez loin, qu'il devrait être plus morgan. D'autres sénateurs, toujours



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Stéphane Dion

conservateurs, pensent pourtant le contraire. Ils jugent la législation inutile et offensante puisque l'avenir du Québec est d'abord une question politique. Les sénateurs Jean-Claude Rivest et Pierre-Claude Nolin sont de cet avis et ils siègent tous les deux au comité spécial.

Le gouvernement a, comme aux Communes, préféré confier l'étude du projet de loi à un comité spécial plutôt qu'à un comité permanent du Sénat. Peu importe, les règles de la Chambre haute per-

mettent à tous les sénateurs d'intervenir devant un comité. Les membres les plus critiques du comité des Affaires juridiques et constitutionnelles qui ont été tenus à l'écart du comité spécial promettent d'être présents. C'est le cas des libéraux Serge Joyal et Anne Cools.

M. Dion sera sur la sellette lorsqu'il sera question du rôle du Sénat car il a déjà mis en doute publiquement l'existence de la Chambre haute. Certains sénateurs se sont demandé, lors de leur long débat en deuxième lecture, si le rôle attribué au Sénat dans le projet de loi C-20 n'était pas le reflet de cette opinion.

Chose certaine, le Sénat a affiché son indépendance dans ce dossier et n'entend pas se laisser dicter sa ligne de conduite par le gouvernement. Le débat en deuxième lecture s'est étalé sur une période de plus de deux mois. Le vote en deuxième lecture a été serré. Une douzaine de sénateurs libéraux étaient absents pendant que 38 autres libéraux votaient pour, 29 conservateurs et un indépendant, Marcel Prud'homme, votaient contre et sept s'abstenaient. Parmi ces sept, on comptait cinq libéraux. Au comité, les sénateurs sont conscients des échanciers du

gouvernement mais pas au point de «bâcler le travail», souligne M. Joyal.

Le premier ministre Chrétien pourrait être obligé de combler les cinq postes sénatoriaux actuellement vacants pour s'éviter toute mauvaise surprise en troisième lecture. En effet, certains sénateurs, comme M. Joyal, ont voté en faveur du principe du projet de loi mais souhaitent des amendements. Serge Joyal promet toujours d'en introduire à l'étape de la troisième lecture. On ignore ce qu'ils feront en troisième lecture s'ils n'ont pas gain de cause.

Aux Communes, ce fut un tout autre scénario. Le gouvernement a imposé bâillon et guillotine à toutes les étapes de la procédure. En comité, le personnel de M. Dion était installé à une table avec une masse de documents dans lesquels étaient colligées les déclarations antérieures des témoins. Les employés s'en servaient pour informer les députés et, surtout, pour leur écrire leurs questions. Presque chaque fois, les députés, dociles, se pliaient au jeu, certains lisant même le texte qui leur était fourni. Quand on demande aux sénateurs s'ils vont faire de même, ils répondent par un silence entendu ou un rire sarcastique.

Les universités tentent de protéger leur «diversité»

MARIE-ANDRÉE
CHOUNARD
LE DEVOIR

Le respect de la «diversité» de chacun des établissements universitaires du Québec constitue la pierre angulaire de toutes les négociations entre les recteurs et le ministre de l'Éducation. Cette diversité universitaire doit trôner au cœur des contrats de performance, sur lesquels une entente est imminente, mais elle constitue un frein aux échanges actuels sur une nouvelle politique de financement.

C'est ce que croit le président de la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ), François Tavenas, lequel doit expédier sous peu une proposition finale au ministre de l'Éducation, François Legault, quant aux «contrats de performance» exigés par le gouvernement de la part de chacune des universités.

Même si une entente officielle n'existe toujours pas entre les universités et le ministère de l'Éducation (MEQ), un récent séjour au Chili et en Argentine, dans le cadre d'une mission économique, a permis au ministre Legault et au président de CREPUQ d'atteindre une meilleure «compréhension mutuelle».

Dans un document produit par le MEQ et à partir duquel les deux parties ont entamé les échanges, il est clairement stipulé que «le plan de réinvestissement est lié de manière absolue à la conclusion préalable d'un contrat de performance à convenir entre le ministre et chaque établissement universitaire». Pour le président de la CREPUQ, il n'est toutefois pas encore «clair» qu'une portion du réinvestissement soit liée aux contrats de rendement: «Ça fait partie de toutes sortes de

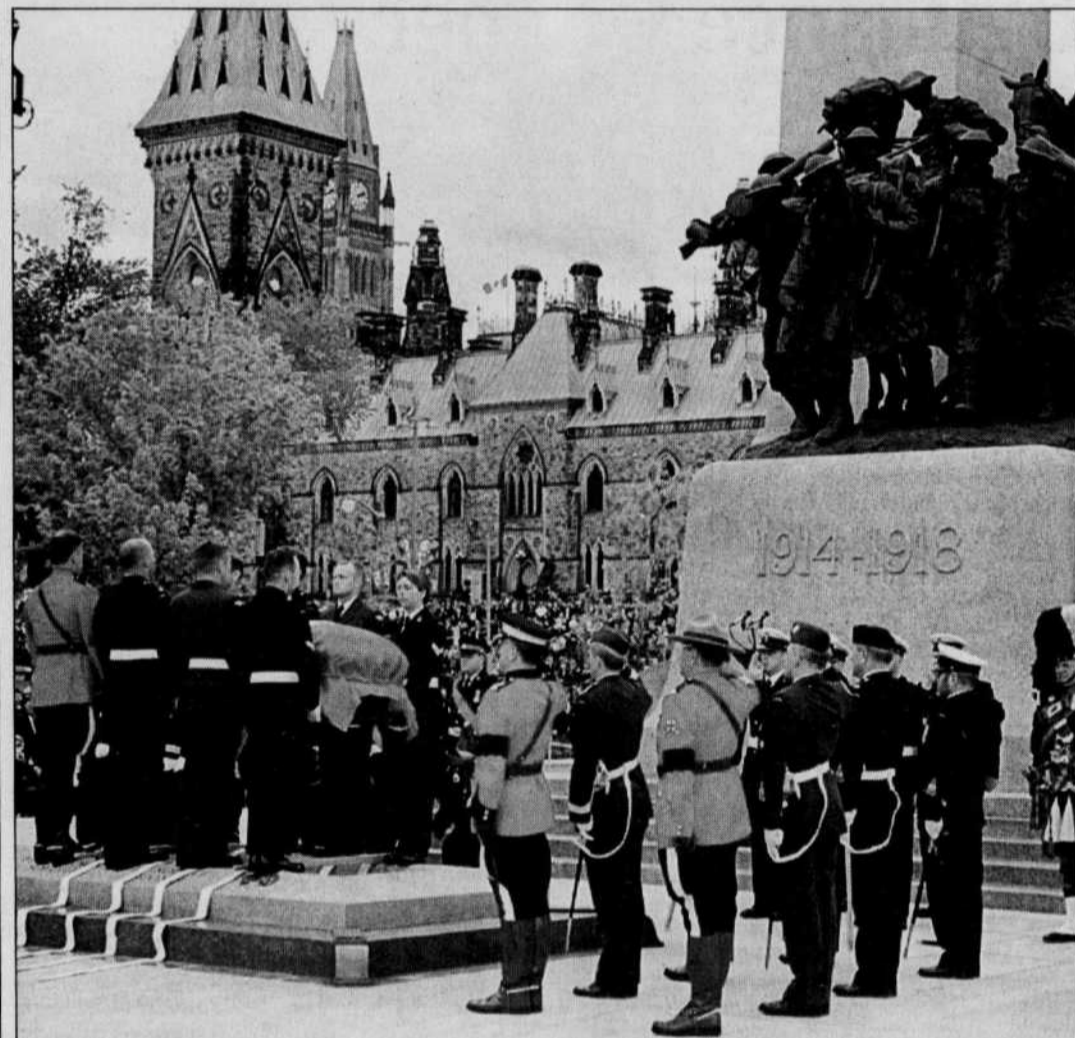
choses qui restent encore à clarifier», explique-t-il. «Tout cela est lié à la formule de financement, et là-dessus, nous n'avons pas encore amorcé les discussions.»

Lors d'un récent échange épistolaire entre messieurs Legault et Tavenas, le ministre souhaitait davantage de précision de la part des recteurs dans les propositions avancées. «La préoccupation pour nous est de laisser à chacune des institutions le pouvoir de décider comment elle aborde les [indicateurs de rendement], explique le président de la CREPUQ. La situation n'est pas la même d'une université à l'autre, et il faut respecter cette diversité.»

M. Tavenas croit en outre que la diversité des universités, qu'il s'agit de «protéger», a une incidence sur la «portée et l'incidence» des indicateurs de rendement proposés par le ministre. Les nouvelles règles de financement, qui représentent pour plusieurs la pierre d'assise de l'ensemble des négociations, devront s'adapter à ces différences. «Ce qui est certain, c'est que dans ces discussions, la diversité des universités constitue un facteur supplémentaire de difficulté et de complications parce que les préoccupations des uns et des autres sont différentes», affirme M. Tavenas.

Quant aux échanges de nature sémantique entre le ministre et la CREPUQ, qui s'est dite irritée par le vocable «contrat de performance», ils n'ont pas encore permis de trouver la terminologie qui satisfait les deux parties. «Nous n'avons pas encore la trouvaille du siècle», a précisé M. Tavenas, qui a discuté tantôt de «convention d'optimisation et de développement», tantôt d'«ententes de développement stratégique» ou de «contrats de développement institutionnel».

Hommage au Soldat inconnu



REUTERS

LE SOLDAT INCONNU a été inhumé, hier, à Ottawa, lors de funérailles nationales dignes d'un général ou d'un premier ministre. Environ 15 000 personnes se sont rassemblées devant le monument national aux morts dans un silence recueilli. La cérémonie était diffusée en direct à la télévision nationale. Le cercueil contenant les restes du Soldat inconnu, mort au combat en France, avait d'abord été exposé durant trois jours dans la Salle d'honneur du Parlement pour permettre aux citoyens de venir se recueillir. Hier le cercueil a été promené en grande pompe dans les rues de la Capitale dans un carrosse tiré par quatre chevaux noirs avant d'être soulevé au-dessus d'un sarcophage de granit. Des discours officiels ont ensuite été prononcés par la gouverneure générale Adrienne Clarkson et le premier ministre Jean Chrétien.

200 jeunes policiers du SPCUM portent plainte

PRESSE CANADIENNE

Regroupés devant le poste de quartier 47, un groupe de jeunes policiers a dénoncé hier la clause de disparité de traitement contenue dans leur convention collective. Ces policiers, membres du nouveau Groupe d'action pour l'égalité et l'équité salariale (GAPES) du SPCUM, demandent la disparition pure et simple de toute discrimination fondée sur l'âge. Leur président, Patrick Lavallée, encourage tous ses collègues à se joindre à la plainte qui a été déposée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse le 16 mai dernier.

«Nous ne sommes pas contre le principe de la reconnaissance de l'ancienneté et de l'expérience de travail, affirme M. Lavallée, nous voulons simplement que pour un travail égal, les nouveaux policiers touchent un salaire égal à celui de leurs prédécesseurs.» Au SPCUM, un agent embauché avant le 1^{er} janvier 1997 touchait 32 980 \$. Le policier qui est entré au SPCUM après cette date ne touche plus que 25 405 \$, soit une réduction de 23 %.

En outre, depuis le 1^{er} janvier 1997, les nouveaux policiers doivent cumuler six années de service plutôt que cinq avant d'atteindre le plein salaire. L'effet cumulatif des clauses de disparité de traitement est de priver les jeunes policiers de 46 500 \$ sur six ans. C'est pour enrayer cette pratique discriminatoire interdite par la Charte québécoise des droits et libertés que les jeunes policiers ont amorcé une lutte qu'ils entendent mener jusqu'au bout.

Liberté.

Encaissables en tout temps sans pénalité.

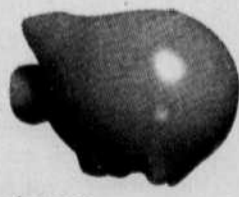
Rentabilité.

Taux annuel garanti ne pouvant être ajusté qu'à la hausse.

Sécurité.

Garanties sans limites par le gouvernement.

4,75%
la première année



HÂTEZ-VOUS!
LA VENTE
SE TERMINE
LE 1^{er} JUIN

Heures d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h à 20 h et
les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES
OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Conseil général du PLQ

Charest cite Jean Lesage en exemple Le chef libéral convie ses troupes à une seconde Révolution tranquille

À leur congrès d'octobre prochain, les libéraux provinciaux se donneront de nouvelles orientations politiques. En fin de semaine, leur chef a donné un avant-goût de l'allure que prendra le programme politique de son parti. La redéfinition du rôle de l'État en sera la ligne de force.

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

La Révolution tranquille de Jean Lesage ne cesse d'inspirer Jean Charest, qui se propose d'insuffler «un grand vent de changement» dès qu'il aura chassé le PQ du pouvoir. En quelque sorte, une seconde Révolution tranquille.

Quarante ans plus tard, le chef du PLQ croit qu'il faut prendre l'exemple de Jean Lesage et ne pas craindre de remettre en question le rôle de l'État. «Je veux que le Québec puisse retrouver cette soif, cette ambition, cette grandeur qu'illustrait la Révolution

tranquille il y a 40 ans, je veux qu'on puisse retrouver le Québec des grands projets et des grandes ambitions, un Québec libéral et un Québec pour tous les citoyens.»

Devant les membres du conseil général réunis en fin de semaine à Trois-Rivières, ainsi qu'en conférence de presse, M. Charest a maintes fois rappelé le gigantisme de l'œuvre réalisée par Jean Lesage, qui fut premier ministre libéral de 1960 à 1966. «Je connais très peu de gouvernements qui ont accompli autant que le gouvernement Lesage pour changer les choses et pour assurer l'autonomie du Québec. C'est un gouvernement qui savait où il al-

lait, qui avait un objectif précis et qui n'avait pas d'ambiguïtés sur ce qu'il voulait faire.»

Cette capacité de Jean Lesage de bousculer l'ordre établi, Jean Charest l'attribue à sa grande détermination, «la même détermination dont Maurice Richard a fait preuve.»

Dans la campagne électorale de 1960, l'«Équipe du tonnerre» de Jean Lesage avait pour slogan: «C'est le temps que ça change». Et il s'était effectivement appliqué à repenser le rôle de l'État, mais plutôt pour le redynamiser, le renforcer et en faire un État moderne. Le chef du PLQ reconnaît que le contexte était bien différent et que le gouvernement Lesage s'était surtout employé à mettre en place des politiques de rattrapage. Il avait notamment rebâti le système d'éducation, transformé les politiques fiscales, implanté l'assurance-santé et créé la Caisse de dépôt et de placement.

Rôle de l'État

Ce que Jean Charest propose lui, c'est davantage une réduction du rôle de l'État. «En vue du congrès d'octobre, les militants libéraux doivent se poser une seule question et elle concerne le bien des citoyens devant l'État envahissant: comment simplifier le rôle de l'État. Nous allons remettre en question le rôle de l'État, nous allons ajuster les instruments, nous assurons que les marges de manœuvres, les surplus que nous avons difficilement obtenus iront aux bonnes personnes, aux citoyens.»

Dans la première partie de son exposé aux militants libéraux, M. Charest s'est efforcé de démontrer que le gouvernement Bouchard est en train de gaspiller la marge de manœuvre financière obtenue au prix d'énormes sacrifices comme les compressions dans la santé. Il s'en est pris notamment aux subventions que Bernard Landry distribue à des entreprises qui font



Jean Charest

déjà des centaines de millions de dollars de profits, cela sous prétexte de créer des emplois qui existent déjà.

Réunion sans histoire

À ce conseil général, le chef libéral a prononcé un discours agressif, dynamique, impeccable et qui a suscité l'enthousiasme de l'assemblée. Mais le moment fort fut cette motion qu'un délégué a présentée pour rendre hommage à Maurice Richard. Après l'avoir votée à l'unanimité, les délégués se sont ensuite recueillis pendant une minute de silence.

Dans l'ensemble, ce fut une réunion sans histoire, au cours de laquelle les délégués ont adopté une cinquantaine de résolutions inoffensives. Il n'y a pas vraiment eu de débats et pendant toute cette fin de semaine, seulement deux députés sont intervenus.

En conférence de presse, Jean Charest a dit espérer remporter le vote de confiance que tiendront les militants au congrès d'octobre. Mais il ne tient rien pour acquis et il n'ose pas prédire quel sera le pourcentage d'appuis.

Succession de Bill Johnson

Un modéré prend les rênes d'Alliance Québec

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

«Appelez-moi Anthony.» La première conférence de presse du nouveau président d'Alliance Québec, élu, samedi, pour un terme de deux ans, a été à l'image de sa campagne, tout entière axée sur la jeunesse de cet avocat de 30 ans.

Le dauphin de Bill Johnson, qui a ouvertement été appuyé par lui, a finalement obtenu 118 votes, comparativement à 54 pour le seul autre aspirant à la présidence, Peter Romaniuk.

La victoire d'Anthony Housefather aurait sans doute été plus écrasante, n'eût été de cette entente tripartite entre Bill Johnson, l'ancien député unioniste William Shaw et lui-même, les deux premiers acceptant d'appuyer Housefather en échange de sa promesse de promouvoir leur candidature au sein du conseil d'administration.

M. Shaw aura chèrement payé sa stratégie. Lui qui a sérieusement songé à se présenter à la présidence aura finalement même échoué à se faire élire au sein du conseil d'administration.

Housefather, lui, s'en est mieux tiré. «Ce fut la grande erreur de ma campagne, a reconnu M. Housefather après son triomphe. M. Shaw a voulu à tout prix faire passer les plus radicaux au conseil d'adminis-

tration et devant mon refus d'aller plus loin en ce sens, il s'est rallié à M. Romaniuk.»

Tout cela est maintenant derrière M. Housefather, ce conseiller municipal de Hampstead où s'est votée, en 1996, une résolution partitionniste. «Il serait plus juste de parler d'une résolution d'unité nationale», corrige-t-il lorsqu'on lui en parle.

Il promet maintenant de se faire rassembleur et de tout faire pour ramener à Alliance Québec ceux qui avaient fui l'organisme sous le controversé règne de Bill Johnson.

M. Housefather voit même encore plus grand. «Je ne me vois pas seulement comme le représentant de la communauté anglophone, mais de toute une génération, trop absente de l'avant-scène de l'actualité.»

Plus diplomate

À l'égard des francophones, M. Housefather se qualifie de modéré. Devant ses troupes, lors de son discours, vendredi, il s'en est bien défendu, de crainte que cette épithète ne le prive du vote des plus radicaux, allergiques au «lamb lobby».

N'empêche, même Bill Johnson reconnaît en son héritier naturel un être à tout le moins nettement plus «diplomate» que lui.

M. Housefather a aussi dû se défendre d'être l'homme de main des libéraux fédéraux, lui qui fut,



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Anthony Housefather, le nouveau président d'Alliance Québec.

en 1990, à la tête de l'organisation jeunesse pour l'élection de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps.

Les préoccupations d'Anthony Housefather s'inscrivent bel et bien dans la suite logique de celles menées par Alliance Québec ces dernières années: l'accès, partout dans la province, à des soins de santé en anglais, l'accès à l'école anglaise, la lutte contre les fusions forcées qui mettraient en péril le statut bilingue de municipalités et la bataille pour une fon-

ction publique plus ouverte à des gens d'expression anglaise.

Oui, «à des gens d'expression anglaise», parce qu'Alliance Québec répugne désormais à parler d'«anglophones», jugeant le terme trop discriminatoire. Ce vocable n'exclut-il pas tous ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais mais qui le parlent tous les jours à la maison? Cette appellation n'exclut-elle pas Bill Johnson, lui-même fils d'une francophone?

M. Housefather appuie également les batailles menées en cour par l'avocat Brent Tyler, mais promet de toujours privilégier le dialogue avec le gouvernement plutôt que l'affrontement par avocats interposés. Le plus gros défi d'Anthony Housefather? Attirer des forces fraîches à Alliance Québec dont le congrès prenait l'allure d'un club de l'âge d'or. Seule une quinzaine de jeunes de moins de 35 ans étaient de la partie, en fin de semaine, au Hilton de Dorval.

Pour Alliance Québec, qui a de plus en plus de mal à obtenir sa subvention de près d'un million d'Ottawa, il en va de son poids politique mais aussi de sa santé financière. Déjà, l'organisme a affiché l'an dernier un déficit de quelque 15 000 \$.

Quant à Bill Johnson, il entend maintenant retourner à ses anciennes amours, le journalisme.

Fin de semaine du Grand Prix du Canada

Les employés d'entretien de la STCUM menacent de déclencher la grève

LE DEVOIR

Les employés d'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), affiliés à la CSN, se sont prononcés dans une proportion de 98 %, hier, en faveur du déclenchement d'une grève pouvant aller jusqu'à 56 heures durant la fin de semaine du Grand Prix du Canada, du 16 au 18 juin.

S'il n'y a aucun déblocage, il pourrait donc n'y avoir ni autobus ni métro à partir de 18 heures, le vendredi soir.

S'adressant à l'assemblée générale, le président du syndicat, Gaëtan Châteauneuf, a déclaré: «Depuis que la STCUM a mis fin à la négociation, le 15 avril, il n'y a eu aucun pas significatif en négociation. Nous croyons qu'avant de déclencher la grève générale illimitée, il faut donner un premier coup de semonce à l'employeur en sortant en grève la fin de semaine du Grand Prix du Canada.»

Pour l'employeur, la situation est hautement problématique. «En cas de situation d'urgence, le métro est le seul moyen d'évacuation de l'île Sainte-Hélène», note Odile Paradis, porte-parole de la STCUM. «À titre d'exemple, l'an dernier, nous avons transporté 20 000 personnes à l'heure aux temps forts du Grand Prix.»

Les discussions devraient se poursuivre entre les syndicats et l'employeur pour tenter de s'entendre sur des services essentiels plus... substantiels.

Les négociations entre la STCUM et le syndicat des employés d'entretien achoppent principalement sur l'utilisation des surplus de la caisse de retraite, qui sont de l'ordre de 98 millions, soit 54 de plus que ce qui est autorisé par la loi.

Enfin, notons que les employés d'entretien de la STCUM ont aussi voté en faveur d'une hausse de cotisations syndicales pour soutenir financièrement leurs camarades qui feront la grève durant la fin de semaine.

Contamination des eaux à Walkerton

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario était depuis longtemps au courant

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Alors que l'épidémie de colibacille E. coli pourrait bien faire une sixième victime, le ministère ontarien de l'Environnement admet qu'il était depuis longtemps au fait de la contamination des eaux à Walkerton, a rapporté hier le Toronto Sun.

Selon un porte-parole, John Steele, le ministère a bel et bien reçu un rapport des laboratoires GAP EnviroMicrobial Services révélant la présence de coliformes dans des échantillons d'eau prélevés à Walkerton.

Pire encore, des analyses antérieures avaient permis de déceler des coliformes à cinq occasions

entre janvier et mai, soutient un responsable des laboratoires GAP, Garry Palmateer. Et tous les résultats ont été communiqués aux responsables du ministère de l'Environnement et à ceux de la Commission des services publics de Walkerton, précise-t-il.

La présence de coliformes indusait déjà que les eaux de surface s'écoulaient dans deux des sept puits alimentant la ville, insiste M. Palmateer. Et si, ajoute-t-il, rien ne pouvait confirmer avec certitude une contamination au colibacille, il y avait cependant là des signes avant-coureurs qui méritaient qu'on s'y attarde.

Dans un communiqué émis hier, le ministère de l'Environne-

ment a admis avoir effectivement reçu des analyses inquiétantes entre janvier et avril.

Mais, au cours d'un entretien téléphonique, le 10 avril, un responsable de la Commission des services publics a assuré le ministère qu'on s'occupait du problème et qu'on envisageait même d'accroître la chloration de l'eau et les échantillonnages.

«Le 3 mai, la Commission des services publics de Walkerton a soumis au ministère un exemplaire d'un rapport de laboratoire qui indiquait que les analyses ultérieures révélaient l'absence de tout coliforme ou de tout colibacille E. coli», peut-on lire dans le communiqué du ministère.

Par ailleurs, Greg Patterson, propriétaire de la société A and L Laboratories Canada East, responsable des analyses d'eau pour la ville de Walkerton, affirme avoir prévenu l'administration municipale le 5 ou le 6 mai, soit près de deux semaines avant l'épidémie de colibacille, que les puits étaient contaminés par des coliformes fécaux.

M. Patterson prétend avoir téléphoné le 17 mai à un responsable municipal pour le prévenir que le problème était désormais plus grave puisque que l'on venait de déceler la présence de colibacilles E. coli. L'administration municipale soutient au contraire n'avoir été informée par télécopieur que le lendemain.

| loto-québec | | résultats | |
|---------------------------------|--------------------------|---|-------------------|
| 6/49 | Tirage du 2000-05-27 | GAGNANTS | LOTS |
| 11 14 18 27 30 42 | | 6/6 | 0 1 996 706,10 \$ |
| Numéro complémentaire: 22 | | 5/6+ | 6 99 835,30 \$ |
| | | 5/6 | 263 1 822,10 \$ |
| | | 4/6 | 14 757 62,20 \$ |
| | | 3/6 | 268 508 10,00 \$ |
| | | Ventes totales: 14 841 094 \$ | |
| | | Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$ | |
| 4/9 | Tirage du 2000-05-27 | GAGNANTS | LOTS |
| 02 10 14 15 28 40 | | 6/6 | 0 1 000 000,00 \$ |
| Numéro complémentaire: 17 | | 5/6+ | 1 50 000,00 \$ |
| | | 5/6 | 13 500,00 \$ |
| | | 4/6 | 1 173 50,00 \$ |
| | | 3/6 | 21 403 5,00 \$ |
| | | Ventes totales: 586 934,00 \$ | |
| Extra | Tirage du 2000-05-27 | | |
| NUMÉROS | LOTS | | |
| 269310 | 100 000 \$ | | |
| 69310 | 1 000 \$ | | |
| 9310 | 250 \$ | | |
| 310 | 50 \$ | | |
| 10 | 10 \$ | | |
| 0 | 2 \$ | | |
| Extra | Tirage du 2000-05-26 | | |
| NUMÉROS | LOTS | | |
| 027375 | 100 000 \$ | | |
| 27375 | 1 000 \$ | | |
| 7375 | 250 \$ | | |
| 375 | 50 \$ | | |
| 75 | 10 \$ | | |
| 5 | 2 \$ | | |
| Super 7 | Tirage du 2000-05-26 | | |
| 07 11 23 38 44 46 47 | | | |
| Numéro complémentaire: 36 | | | |
| GAGNANTS | LOTS | | |
| 7/7 | 0 2 500 000,00 \$ | | |
| 6/7+ | 2 66 708,00 \$ | | |
| 6/7 | 35 3 335,40 \$ | | |
| 5/7 | 3 001 138,90 \$ | | |
| 4/7 | 62 450 10,00 \$ | | |
| 3/7+ | 56 262 10,00 \$ | | |
| 3/7 | 515 399 partic. gratuite | | |
| Ventes totales: 7 374 846 \$ | | | |
| Prochain gros lot: 5 000 000 \$ | | | |

Québec
Science
12 clés performance plein air

Édition de juin
Sportifs et amateurs de plein air
Les secrets les mieux gardés de la performance
Les règles de base de l'alimentation.
Les lipides: l'énergie de la performance
En kiosque dès maintenant

Aussi
Dans la série Cap sur le futur
Pétrole: dernier service.
Les alternatives de l'avenir en remplacement de «l'or noir»
www.CyberSciences.com
Québec science

LES ACTUALITÉS

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

SYMPOSIUM SUR LES TAXES À LA CONSOMMATION

Hôtel Esterel, Laurentides
Du 28 au 30 mai
APFF : 866-2733 ou www.apff.org

L'association de planification fiscale et financière vous propose les dernières informations techniques et des conseils pratiques sur les questions de l'heure en taxes à la consommation, notamment au chapitre du commerce électronique, des réorganisations d'entreprises, de la taxe de vente en Ontario ainsi qu'un exposé sur la jurisprudence utile à la prise de décision.

OASIS DE PAIX

Université McGill
Le 29 mai
Marianne Wurn : (514) 489-3886

Vous êtes invités à rencontrer le maire du village israélien «Oasis de paix!», Rayek Rizek et Ety Edlund, directrice des services éducatifs de la collectivité. Ils témoigneront d'une expérience unique de cohabitation au Moyen-Orient.

GORAN KROPP : QUAND LA QUÊTE DE L'IMPOSSIBLE DEVIENT UN JEU

UQAM
Le 29 mai
Nathalie Roy : (514) 521-8074, poste 390

11 200 kilomètres de vélo entre Stockholm et Katmandou suivis de l'ascension de l'Everest en autonomie puis d'un retour cycliste à Stockholm... voilà l'exploit de Kropp, que le viking raconte à l'occasion d'une diapo-conférence présentée dans le cadre de la Feria du Vélo de Montréal.

LA FIDÉLITÉ À SOI

Aréna Sainte-Julie
Le 29 mai
Rosaire Duchêne : (450) 649-1233

Placide Gaboury parle d'avoir le courage de penser par soi-même. Ce qui rend dépendant ce sont les croyances naïves que chacun entretient. Comment en sortir? D'abord, en reconnaissant ces croyances.

LE CYBERSIÈCLE QUI COMMENCE SERA-T-IL UN ENFER OU UN PARADIS?

Bibliothèque nationale du Québec
Le 30 mai
Gabrielle Cauchy : (514) 336-3941, poste 229

Le philosophe Jacques Dufresne présentera ses thèses que débattent Christian Vandendorpe et Gérard Allard. En choisissant de vivre au rythme nouveau de l'artificiel et du virtuel, écrit-il, «nous nous éloignons du monde» et, par conséquent, de notre humanité véritable. Il nous met en garde devant l'avenir qui se prépare. Selon Christian Vandendorpe son portrait de notre situation serait inexact et trompeur. Quant à Gérard Allard, il se garde bien de manifester ce «catastrophisme» qui caractérise son discours sur l'époque actuelle. Un choc d'idées pour lequel l'entrée est gratuite.

LES OUTILS DE CORRECTION DE TEXTES EN FRANÇAIS

Hôtel Reine Élisabeth
Le 30 mai
CAFI : (514) 877-4202

Le CAFI a réuni des experts du domaine pour vous présenter les produits disponibles sur le marché québécois et pour répondre à vos questions: Eric Brunelle, Druide Informatique, Antidote; Claude Coulombe, Machina Sapiens, Correcteur 101; Edi-

tions Diagonal, Prolexis. John Chandiooux présentera les résultats, parfois étonnants, d'une étude comparative de logiciels de correction ainsi qu'une méthode d'évaluation que vous pourrez adapter aux besoins de votre organisme ou entreprise.

LES FEMMES MAROCAINES EN MOUVEMENT: ENTRE APPARENCES ET RÉALITÉS

UQAM
Du 30 mai au 2 juin
Abdollah Lkaha : (514) 288-8750 ou 288-6951

De nombreuses activités sont prévues lors du premier carrefour au féminin, qui aura lieu du 30 mai au 2 juin 2000. Il y aura des débats sur l'entrepreneuriat au féminin, sur les femmes et le droit, les femmes et la politique et les femmes et les médias. À l'agenda, une projection d'un film de femmes, des expositions littéraires, artistiques et artistiques, des dégustations gastronomiques et un défilé de mode.

CORNELIUS KRIEGHOF

Auditorium Saint-Albert-le-Grand
Le 31 mai
ACTXR : (514) 332-4126

Connaissez-vous Cornelius Krieghof? C'est l'un des pionniers de la peinture au Canada qui s'est fait le champion de l'idéal humain en révélant, par le pinceau, la façon de vivre d'une minorité appartenant à la classe sociale la plus basse et dans laquelle il a vécu une bonne partie de sa vie. Edwidge Asselin décrit ce peintre hors du commun.

LA TRAVERSÉE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Centre communautaire Saint-Lambert

Le 1^{er} juin
Huguette Copit : (450) 672-4649

L'auteur de «Montréal par ponts et traverses», Pierre Wilson nous plonge au cœur des traversées de Montréal à partir du XVII^e siècle.

ENTREPRISE CITOYENNE, SAINTE GESTION ET TECHNOLOGIES: UNE RÉFLEXION À PARTAGER

Holiday-Inn Montréal-Midtown
Le 2 juin
Patricia Rizan : (514) 499-0880

Ce colloque réunira Michel Côté «La place des administrateurs agréés chez les gestionnaires au Québec», Philippe Béland «Entreprise sociétale: euphémisme ou réalité», Eugène Houde «Nos entreprises répondent-elles adéquatement aux besoins de formation des employés», Marcel Côté «Les nouvelles technologies au cœur de la stratégie d'entreprise» et Pierre Landry «Les Entrepreneurs Jacques Cartier à Montréal au HEC en 2000».

LES ENJEUX DE LA LUTTE POUR LA DÉMOCRATISATION EN TUNISIE

ONF
Le 2 juin
ONF : (514) 982-6606, postes 2233 et 2240.

Le conférencier, Kémais Chamari, est un ancien député et expert consultant en procédures internationales de promotion et de protection des droits de la personne. Il tentera d'expliquer la situation des droits de la personne en Tunisie et le harcèlement dont sont victimes les défenseurs des droits de la personne, les journalistes, les étudiants, bref, ceux qui dénoncent la répression du régime de Ben Ali.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet : www.offres.ledevoir.com
Courriel : avisdev@cam.org

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Dérogation mineure

Conformément à l'article 524h de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil, à l'assemblée qui sera tenue le 19 juin 2000, à 19h, à l'hôtel de ville, étudiera la demande de dérogation mineure relative à:

- l'agrandissement du bâtiment situé au 5655, avenue Pierre-De-Coubertin.

Cette dérogation autoriserait l'aménagement de 2 aires de chargement dans la cour avant du bâtiment du côté de l'avenue Pierre-De-Coubertin et l'aménagement de 8 aires de chargement dans la cour avant du côté de la rue Marseille et la manœuvre des camions en marche arrière à partir de la voie publique, malgré les articles 573 et

586 du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

En effet, ces dispositions interdisent l'aménagement d'aires de chargement dans la cour avant et la manœuvre d'approche des camions à ces aires en marche arrière à partir de la voie publique.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, en se présentant au préposé à la période de questions, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début de cette assemblée du conseil.

Montréal, le 29 mai 2000
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUEBEC(CIVILE) 500-02-076103-998 PASQUALE PAOLELLA, partie demanderesse JEAN DUCARME ALEXANDRE, partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de JEAN DUCARME ALEXANDRE seront vendus par huissier le 8 juin 2000 à 10:00 heures, au 9261, 16e avenue, app. 3, Montréal, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 véhicule automobile de marque BMW, modèle 325. Conditions : argent comptant ou chèque visé. Michel Di Fiore, H.J., district de Montréal, Macera & Associés, huissiers de justice, 31, rue St-Jacques ouest.

rez de chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9. Tél.: (514)848-0979, fax: (514)848-7016

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, 9801-33742 LA VILLE DE SAINT-LÉONARD, partie demanderesse, 9025-2230 QUEBEC INC., partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de 9025-2230 QUEBEC INC. seront vendus par huissier le 7 juin 2000 à 10:00 heures, au 11730, 4e Avenue, Montréal, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 photocopieur Canon, 1 fax, 1 système téléphonique et autres. Conditions : argent comptant ou chèque visé. Laurent Solari, H.J., district de Montréal, Macera & Associés, huissiers de justice, 31, rue St-Jacques ouest, rez de chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9. Tél.: (514)848-0979, fax: (514)848-7016

heures, au 5032 Ragenau, St-Léonard, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 téléviseur Toshiba, 1 vidéo, 1 machine à coudre et autres. Conditions : argent comptant ou chèque visé. Michel Di Fiore, H.J., district de Montréal, Macera & Associés, huissiers de justice, 31, rue St-Jacques ouest, rez de chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9. Tél.: (514)848-0979, fax: (514)848-7016

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUEBEC(CIVILE) 540-22-004438-007 P.S. ENTREPRENEUR ELECTRICIEN INC., partie demanderesse YVES GAUTHIER, partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de YVES GAUTHIER seront vendus par huissier le 8 juin 2000 à 10:00 heures, au 11, rue Ste-Thérèse, Sainte-Anne-des-Plaines, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 ensemble laveuse-sécheuse Hotpoint & accs, 1 table de cuisine & accs, 1 téléviseur Magnasonic & accs etc. Conditions : argent comptant ou chèque visé. MARTIN DUPUIS, huissier de justice, District de Laval, LATRAVERSE & ASSOCIÉS, huissiers de justice, 1717 boul. St-Martin ouest, bureau 235, Laval, Qc, H7S 1N2. Tél.: (450)978-8869, fax: (450)978-9013.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE NO. 500-12-252612-001 COUR SUPERIEURE présent le greffier adjoint NICOLE LOUIS partie demanderesse c. WILNER DESGRAVES partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à WILNER DESGRAVES de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine est, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir et le 30 juin 2000 à 9 heures à la salle 2.17 de cette cour pour l'audition de la requête pour mesures provisoires.

Une copie de la déclaration en divorce ainsi que la requête pour mesures provisoires a été remise au greffe à l'intention de WILNER DESGRAVES.

Lieu: Montréal
Date: 25 mai 2000
Michel Pellerin
greffier adjoint

NO: 500-12-25264-004 COUR SUPERIEURE chambre de la famille présent greffier adjoint MICHEL BERNIER, partie demanderesse c. CLAUDETTE HEBERT, partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à madame CLAUDETTE HEBERT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame est, à Montréal, en salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de madame CLAUDETTE HEBERT.

Lieu: Montréal
Date: 2000 mai 25
François Leblanc
greffier adjoint

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Ernest Deschamps, en son vivant domicilié au numéro 6750 bul. Gouin est, chambre 506, Montréal-Nord, province de Québec, H1G 6E2, survenu le 30 janvier 2000, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Johanne Lapointe, devant Me Michèle Forté, notaire. Cet inventaire peut être consulté par les parties intéressées à l'étude de Me Michèle Forté, notaire, sise au 4416 boul. Pie IX, Montréal, province de Québec, H1X 2B3. Donné à Montréal, ce 29 mai 2000
Johanne Lapointe, liquidatrice.

PRENEZ AVIS que la compagnie JAYMAR FURNITURE LTD/LES MEUBLES JAYMAR LTEE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 28 février 2000
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

VILLE DE VERDUN

APPEL D'OFFRES

Soumissions cachetées, visant la fourniture de marchandises, l'exécution de travaux ou services énumérés ci-après, adressées au Greffier de la Ville, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4, seront reçues jusqu'à 10h30 à la date d'ouverture déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Greffier de la Ville, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4. Les soumissions seront ouvertes publiquement à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués ci-dessous.

NO DU PROJET: 500/012
Construction de massifs de conduits

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS: mercredi 31 mai 2000

OUVERTURE: Date: Le mercredi 21 juin 2000
Heure: 10h30

Endroit: Hôtel de Ville, salle 302 4555, rue de Verdun Verdun (Québec)

COUT POUR DOCUMENTS: 100,00 \$ (non-remboursable)

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE: 10 % du total de la soumission et valide pour soixante (60) jours.

Tout versement par CHÈQUE VISÉ OU MANDAT sera fait à l'ordre de la Ville de Verdun.

Seules les personnes, corporations et compagnies qui auraient obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

La Ville de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et à en courir aucune responsabilité pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Verdun (Québec) ce 29 mai 2000
G. Cyr, o.m.a.
Greffier

Des actions concrètes pour

CHANGER LE MONDE

D'accord! Je donne

Oxfam Québec

514.937.1614
1.877.937.1614 (sans frais)
www.oxfam.qc.ca

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 24 mai 2000, a édicté les ordonnances suivantes:

- 617 et 668 Ordonnances relatives à l'événement «La Carifesta, 2000»
- 618 et 669 Ordonnances relatives à l'événement «La Symphonie du millénaire»
- 622 et 670 Ordonnances relatives à l'événement «la Journée de l'air pur»
- 623 et 671 Ordonnances relatives à l'événement «Familles en fête»
- 629 et 672 Ordonnances relatives à l'événement «Fête de la pêche»
- 631 et 673 Ordonnances relatives à l'événement «Variétés Campbell»
- 632 et 674 Ordonnances relatives à l'événement «Concerts»
- 634 et 675 Ordonnances relatives à l'événement «Fête du St-Esprit»
- 636 et 676 Ordonnances relatives à l'événement «Tournoi de volley-ball»
- 637 et 678 Ordonnances relatives à l'événement «Tournois estivaux du club de pétanque La Boule du Parc»
- 638 et 679 Ordonnances relatives à l'événement «Fêtes du réemploi de l'Éco-quartier Marc-Aurèle Fortin/Rivière-des-Prairies»
- 639 et 680 Ordonnances relatives à l'événement «Coupe du monde de cyclisme sur route pour dames»
- 640 et 681 Ordonnances relatives à l'événement «Fêtes du réemploi de l'Éco-quartier Honoré-Beaugrand/Tétraaultville»
- 641 et 682 Ordonnances relatives à l'événement «Course de canards l'an 2000»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8)

619 Ordonnance relative à l'événement «Fête dans le Vieux-Montréal»

620 Ordonnance relative à l'événement «Légende pour Farine Orpheline»

621 Ordonnance relative à l'événement «Marathon de la Standard Life»

624 Ordonnance relative à l'événement «Musiciens du Parc»

625 Ordonnance relative à l'événement «Musiciens du Belvédère»

626 Ordonnance relative à l'événement «Messes en plein air»

627 Ordonnance relative à l'événement «Spectacle de la Roulotte»

628 Ordonnance relative à l'événement «Danse»

630 Ordonnance relative à l'événement «Contes»

633 Ordonnance relative à l'événement «Cinéma plein-air»

635 Ordonnance relative à l'événement «Fête du St-Esprit»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

677 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi de touch football»

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8)

111 Ordonnance relative à l'événement «La Symphonie du millénaire»

Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., chapitre U-1, a. 553)

Montréal, le 29 mai 2000
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

Appels d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics et de l'environnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumission: 8608
Pulvérisation et stabilisation au liant bitumineux ou au bitume-ciment de chaussées d'asphalte, revêtement bitumineux et reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. 2000 - Contrat no. 1).

Date d'ouverture: 14 juin 2000
Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 29 mai 2000 au Service: Travaux publics et de l'environnement au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 67 \$.

Dépôt de garantie: 50 000 \$ Cautionnement.

Renseignements: Antonio D'Addario, ing., chef de l'unité conception

Vente des cahiers des charges: Téléphone: (514) 872-3282
Télécopieur: (514) 872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmis dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Dépôt de garantie: 14 000 \$ Cautionnement.

Soumission: 8610
Reconstruction d'un drain dans la ruelle nord de la rue Ste-Marie, du chemin de la Côte-St-Paul à la rue Ste-Marie.

Date d'ouverture: 14 juin 2000
Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 29 mai 2000 au Service: Travaux publics et de l'environnement au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 106 \$.

Dépôt de garantie: 90 000 \$ Cautionnement.

Montréal, le 29 mai 2000
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-05-008579-009

DANS L'AFFAIRE DE: MICHEL GOHIER - C - Requéant

ET ROBERT GOHIER - C - Intimé

Mis-en-cause

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

Conformément au jugement rendu le 11 avril 2000, par l'Honorable Juge André Wéry, J.C.S., dans le dossier précité, faisant suite à une requête pour partage d'un immeuble, Jean-Félix Bouchard, huissier de justice, de Bouchard & Associés, huissiers de justice, a été désigné aux fins de vendre aux enchères l'immeuble ci-après décrit.

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères de l'immeuble ci-après décrit, le 29 juin 2000 à 10h00 à l'adresse suivante:

217, de la Commune ouest, bureau A Montréal (Québec)

Visite de l'immeuble sur RENDEZ-VOUS seulement

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Une bâtisse portant les numéros 1495 et 1497, Grande-Allée, Boisbriant, province de Québec, plus amplement décrit au jugement en l'instance.

CONDITIONS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

- 1- La mise à prix dans le cas de l'immeuble désigné est fixée à 145 000,00 \$;
- 2- Les articles 683 à 690 C.P.C. inclusivement s'appliqueront lors de la vente;
- 3- L'acquéreur devra s'engager à assumer les versements impayés et l'ensemble des obligations contenues à un contrat de vente à tempérament intervenu le 7 octobre 1998 entre Richard Gohier et Climatization G.R. Inc. Suivant le formulaire de CIBC Finance Inc.;
- 4- Au moment de l'adjudication, l'adjudicataire devra remettre cinquante pour cent (50%) de l'adjudication en argent comptant, chèque certifié, mandat ou traite bancaire à l'ordre de M. Jean-Félix Bouchard en fidéjussimus;
- 5- L'acquéreur assumera les baux existants et le cas échéant;
- 6- Les autres conditions et charges concernant la dite vente aux enchères seront lus le jour de la vente.

Montréal, le 25 mai 2000
Jean-Félix Bouchard
huissier de justice

BOUCHARD & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE
217, de la Commune Ouest, Bureau A
Montréal (Québec) H2Y 2C9
350-9000

À bord, pensez sécurité d'abord

Quand vous utilisez votre téléphone sans fil en voiture, rappelez-vous que prudence et sécurité doivent primer :

- Bouclez toujours votre ceinture et gardez les mains sur le volant et les yeux sur la route.
- Optez pour un dispositif mains libres pour vous permettre de garder les deux mains sur le volant.
- Si vous devez composer un numéro à la main, arrêtez-vous sur le bord de la route ou demandez à un passager de faire le numéro pour vous.
- Évitez les conversations téléphoniques stressantes ou émotives qui pourraient détourner votre attention de la route.
- Préprogrammez les numéros que vous appelez fréquemment à l'aide de la fonction de composition abrégée de votre appareil, afin de pouvoir les faire d'une pression du doigt sur une seule touche ou encore, si vous y avez accès, servez-vous de la fonction de composition par la voix. Employez la fonction de réponse automatique pour recevoir vos appels.
- N'essayez jamais de prendre des notes au volant. Arrêtez-vous sur le bord de la route s'il vous faut absolument écrire quelque chose.
- Laissez la messagerie vocale prendre vos appels quand il serait imprudent ou peu pratique de répondre vous-même, en particulier quand les conditions de la route sont mauvaises.
- Soyez un bon Samaritain sans fil. Faites le 911 pour signaler tout crime, situation urgente, accident ou cas de conduite en état d'ébriété dont vous êtes témoin.



É D I T O R I A L

Maurice Richard

Quarante ans après avoir mis fin à une brillante carrière de hockeyeur, l'homme n'était plus seulement populaire, il avait été hissé, malgré lui, au rang des pères fondateurs du réveil canadien-français. Timide à faire rougir les rois mais déterminé comme un diable en fuite, Maurice Richard aura été à la fois l'idole, le symbole et le miroir de ce peuple qui l'a vu grandir avant de s'en faire un modèle.



quelques jours après la fameuse suspension qui devait conduire à l'émeute parmi les partisans des Canadiens, le rédacteur en chef du *Devoir*, André Laurendeau, écrivait : «La foule qui clamait sa colère jeudi soir dernier n'était pas animée seulement par le goût du sport ou le sentiment d'une injustice contre son idole. C'était un peuple frustré, qui protestait contre le sort. Le sort s'appelait, jeudi, M. Campbell; mais celui-ci incarnait tous les adversaires réels ou imaginaires que ce petit peuple rencontre. [...] C'est comme des petites gens qui n'en reviennent pas du fils qu'ils ont mis au monde et de la carrière qu'il poursuit et du bruit qu'il fait. [...]

«Il ne s'agit tout de même que de hockey. Tout paraît destiné à retomber dans l'oubli. Mais cette brève flambée trahit ce qui dort derrière l'apparente indifférence et la longue passivité des Canadiens français.»

Ces phrases ont été écrites le 21 mars 1955, il y a près d'un demi-siècle. Pourtant, elle n'a toujours pas été oubliée cette «brève flambée» de violence qui devait secouer le «petit peuple» et ses «petites gens».

Le hockey, comme tous les sports nationaux partout dans le monde, a joué chez nous et joue toujours un rôle rassembleur autour d'un objectif simple: gagner. A une époque comme celle de Maurice Richard, toute la vie de nos pères et de nos mères tournait autour du travail, la plupart du temps peu valorisant et peu valorisé, et de l'éducation des enfants, dans le respect des règles et la soumission aux lois de l'Église. Aucune place n'était laissée à l'épanouissement des individus, ni même à la conquête économique ou sociale de la collectivité. Né pour un petit pain était le slogan, porteur d'eau, le résultat. Entre Maurice Duplessis et Paul-Émile Léger, nos élites travaillaient à sauver les âmes en contenant leurs aspirations dans les limites acceptables.

Dans un tel contexte où le chapelet en famille servait de catharsis pour passer du jour à la nuit, la soirée du hockey diffusée quelques minutes plus tard sur les ondes du même récepteur, constituait l'un des rares divertissements susceptibles de canaliser notre aspiration au succès, au dépassement et la fierté collective, toutes qualités propres aux êtres humains.

Maurice Richard, le sportif simple mais ambitieux, désintéressé mais combatif, fougueux mais dépourvu de contrôle de soi, a porté sur son dos, inconsciemment, une part de ces aspirations du Canada français au dépassement. Plusieurs des gestes qu'il a effectués au cours de sa carrière, en commençant par ce coup de poing au visage d'un arbitre qui devait lui valoir d'être suspendu pour le reste de la saison, seraient peut-être reçus avec davantage de réserve de nos jours, y compris de la part des amateurs des Canadiens. Quoique...

L'époque a changé, et si le hockey professionnel est aussi violent, voire plus violent certains jours qu'au temps du Rocket, les Canadiens français, eux, ne sont plus ces petites gens sans instruction, dévoués pour leur paroisse et convaincues que la vie vaut la peine d'être perdue puisqu'une place les attend au paradis.

Maurice fut un grand homme en ce qu'il fut un homme pareil aux autres. Lui-même ne se gênait pas pour rappeler devant tous les flagorneurs: «Je n'ai été qu'un joueur de hockey!» Il est des phénomènes comme ça dont nous avons besoin d'abord pour nous-mêmes, comme pour nous convaincre qu'il est possible d'avancer, et tant mieux si cet usage anthropophage que nous faisons de nos héros leur apporte aussi un peu de bonheur et de satisfaction.

Maurice Richard fut un grand joueur de hockey. Plus ou moins grand que les Gretzky, Howe, Orr ou Hull dont certains ont joué plus longtemps, ont compté plus de buts et ont pulvérisé plus de records que lui? La question se pose, mais la réponse n'importe pas. Ce qui importe, c'est de savoir que même si cet homme, Maurice Rocket Richard, a vécu d'abord pour lui-même, sans concession, s'il a pu échapper aux mailles étroites du destin de ses semblables, il a aussi servi d'emblème et d'ambassadeur, pour le hockey et pour un peuple, «petit peuple» de Gaulois en Amérique, par-delà les couleurs politiques. Pendant toutes ces années, avouons que nous l'avons utilisé pour nous-mêmes, égoïstement, et c'est pour cela que nous lui disons merci.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

Exode: alerte santé

Statistique Canada vient de publier une deuxième étude sur le phénomène de l'exode des cerveaux. L'enquête confirme l'importance de l'exode dans certains secteurs clés du savoir, à commencer par celui de la santé. Cependant, l'organisme met un bémol à ses déclarations précédentes en ajoutant que si les pertes de travailleurs hautement qualifiés au profit des États-Unis se sont multipliées dans les années 90, l'afflux au Canada de travailleurs tout aussi qualifiés, en provenance d'autres pays, s'est lui aussi accéléré. Cette constatation conduit Statistique Canada à être moins alarmiste qu'il y a à peine un an alors qu'elle déclarait qu'en 1995, 12 % des détenteurs de doctorat avaient pris la route des États-Unis. Sans renier cette donnée, Statistique Canada la relativise en quelque sorte en insistant sur le fait que pour chaque diplômé universitaire qui quitte le pays, on en compte quatre qui immigreront au Canada. Cette constatation fait écho à une étude récente de l'Observatoire des sciences et des technologies, limitée au Québec, qui indique que les entreprises ont embauché autant de chercheurs en provenance de l'extérieur du Québec qu'elles en ont perdu.



Paule des Rivières

Faut-il donc enterrer ce débat et conclure à l'absence de fuite? Non. Personne ne peut dire si les emplois «gagnés» correspondent à ceux qui sont perdus. La dernière étude de Statistique Canada confirme par exemple qu'entre 1980 et 1997, le nombre d'informaticiens qui ont immigré au Canada a été multiplié par quinze et le nombre d'ingénieurs par 10. En revanche, dans le secteur de la santé, au cours des années 90, pour chaque médecin entrant au pays en provenance des États-Unis, 19 faisaient le trajet inverse: pour le personnel infirmier, le ratio passe de 15 à 1. Donc, on ne le dira jamais assez, l'étude de Statistique Canada confirme de manière éclatante que le secteur de la santé a subi des pertes qui n'ont pas été compensées. Au-delà des nombres, il y a des perdants et le secteur de la santé arrive en tête dans cette catégorie. Il mérite donc une attention particulière.

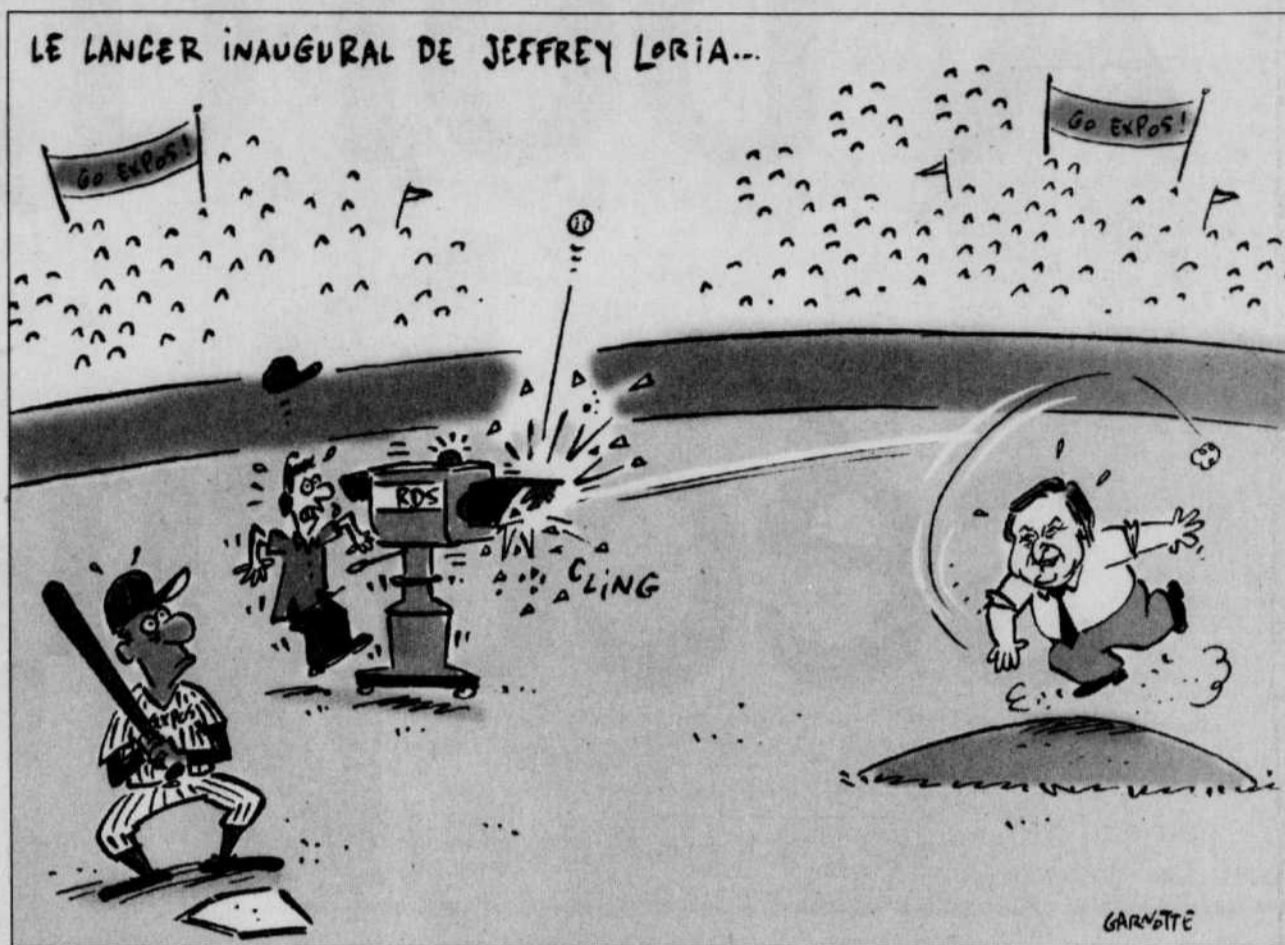
Les récentes initiatives fédérales visant à stimuler la recherche universitaire ainsi qu'un certain réinvestissement provincial dans l'enseignement supérieur devraient améliorer les conditions de recherche dans nos établissements. Car s'il est vrai que nous ne pourrions jamais offrir les mêmes salaires que nos voisins du Sud, il est tout aussi clair qu'un environnement de travail stimulant et valorisant — et des salaires décentes — favorisera la relance du secteur de la santé. L'amélioration du système de santé dans son ensemble fera le reste.

pdesrivieres@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteurs adjoints MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET



GARNOTE

EN REPRISE

L E T T R E S

Important la famille, qu'ils disaient...

À l'annonce des budgets fédéral et provincial, on ne peut qu'être heureux des mesures positives mises en place à l'égard des familles. Eh bien laissez-moi plutôt vous raconter son application dans la réalité d'une famille moyenne: enceinte et travaillant dans un commerce de détail, mon employeur me refuse un retrait préventif et préfère me voir faire 20 % de mon travail dans un bureau. Je découvre bien vite que mon employeur n'a pas intérêt à m'autoriser un congé préventif car plus il en autorise plus ses cotisations à la CSST augmentent! Les compagnies où les hommes dominent n'ont rien à voir avec ces maternités? Le milieu de travail féminin est pénalisé par son genre.

Passé mon premier étonnement, j'apprends que cette maternité me vaut deux semaines de pénalité à l'assurance-emploi! Heureusement, le ministère de la Solidarité sociale du Québec est là pour me donner un chèque de 360 \$ afin de combler ce manque de salaire. Ils sont là, peut-être, mais exigent le papier officiel d'inscription à l'assurance-emploi, qui met 28 jours pour arri-

ver, avant de faire l'envoi des «fameux» 360 \$, et ce, après la réception et le traitement des papiers qui prend entre trois et quatre semaines! Donc, premier chèque de chômage au bout de 28 jours et j'attends toujours le chèque du ministère d'André Boisclair. Mais pendant ce temps, je dois continuer à nourrir ma fille de trois ans...

Vous comprendrez alors que moi, les promesses à l'égard de la famille... Et là, je ne parle pas du taux ridicule que je reçois: 55 % de mon salaire habituel. Je ne parle pas des travailleuses autonomes et à contrat qui n'ont pas le droit à l'assurance-emploi. Je ne parle pas non plus du fait que si je voulais avoir des enfants rapprochés, je devrais au moins attendre que le premier ait 11 mois car je dois travailler 700 heures pour être de nouveau admissible au chômage de maternité! Et ce, même si j'ai travaillé 15 ans sans demander de prestation!

Au lieu de rapiécer sans cesse les politiques déjà existantes, il serait préférable de revoir de fond en comble les aberrations du système en place. Les politiques à l'égard de la famille ne sont que des paravents derrière lesquels se réfugient les politiciens.

J'ai une amie qui me disait attendre l'an 2000 pour avoir un congé de maternité d'une année,

tel que promis par le fédéral. J'espère simplement qu'elle en aura les moyens...

Maude Lemieux

Montréal, 24 mai 2000

Une simple pétition

À ceux qui vous écrivent et ne connaissent pas la différence entre la portée du référendum que s'approprient à effectuer les maires de la couronne Nord, et celui que fera bientôt le gouvernement au Québec, je réponds que le premier ne concerne que des citoyens municipaux, tandis que le second prend en compte la volonté d'un peuple entier. C'est pourtant facile à comprendre.

Le référendum des maires de la couronne Nord n'aura donc pas plus d'importance que celui d'une simple pétition.

Imaginez les citoyens d'une quelconque rue de Rosemère, organisant entre eux un référendum portant sur l'abolition de leurs taxes municipales, s'obstiner à dire que le résultat de leur référendum sera exécutoire... Tristement ridicule...

Daniel McGown

Brossard, 16 mai 2000

L I B R E O P I N I O N

La place des parents dans la démocratie scolaire

local composé exclusivement de parents.

Privé de cette filiation, l'organisme central, formé des délégués locaux, ou régionaux s'il s'agit d'une grosse commission scolaire, ne peut élargir sa base de représentation autrement qu'en passant par les CE, une instance mixte, ou en passant par les parents du CE, une instance *ad hoc* qui n'est pas officiellement reconnue. La ligne de représentation risque ainsi d'être interrompue. En fait, sa continuité repose entièrement sur la bonne volonté, manifiée de part et d'autre.

Par ailleurs, le cadre actuel réserve aux parents un rôle d'influence au niveau central. Ainsi, le Comité central de parents procède annuellement à l'élection parmi ses membres de deux représentants, les commissaires parents, qui siègeront au Conseil des commissaires et au Comité exécutif, sans droit de vote. Il faut cependant rappeler que les représentants québécois des parents ont refusé, en 1987, l'offre du ministre de l'Éducation d'une participation à part entière au Conseil des commissaires. Depuis, l'organisation du réseau scolaire a changé. Il apparaît donc opportun aujourd'hui de reconsidérer la situation.

Le poids des parents

Sur une base individuelle, les parents sont déjà représentés au Conseil par le commissaire de leur quartier. Une analyse des résultats de la dernière élection scolaire indique que les parents, tout comme la population en général, exercent faiblement leur droit de vote. Il leur appartient donc d'investir plus largement cette voie.

Sur une base collective, la représentation des parents constitue une sur-représentation, acceptable dans un contexte de démocratie thématique. Se pose alors la question de ses assises représentatives et de son poids relatif. Accorder le droit de vote aux commissaires parents, assorti d'un mode de représentation directe, les assurerait d'une pleine légitimité et en ferait des commissaires à part entière, au même titre que leurs collègues. Quant à leur nombre, il pourrait refléter la proportion entre le nombre d'élèves et la population électorale, soit en moyenne 15 %.

Différentes formules sont à explorer pour trouver un équilibre entre les commissaires de quartier et les commissaires parents. Actuellement, le nombre de commissaires élus par la population est établi par tranche d'élèves, puis

augmenté en fonction des réalités locales, notamment la dispersion de la population et la grandeur du territoire à desservir. En résultat net, 85 % des commissions scolaires ont un Conseil composé de 19 ou 21 commissaires, de sorte que la proportionnalité ne tient plus.

Le tableau suivant illustre, pour les commissions scolaires francophones, un équilibre possible. Dans cet exemple, la large croissance des tranches d'élèves tient compte de la densité de population. La représentation des parents oscille autour de 15 %, à plus ou moins 3 %. Cet équilibre a pour effet de réduire le nombre de commissaires de quartier, de 1142 à 760, ce qui est encore supérieur au nombre d'élections effectivement tenues, soit 488.

Dans le cadre d'une représentation directe, où l'ensemble des parents compose le collège électoral, il faudra prévoir les mécanismes appropriés pour soutenir l'exercice démocratique. On peut penser à une forme moins traditionnelle et plus souple de vote, par courrier par exemple. Il faudra aussi revoir la durée du mandat des commissaires parents. Actuellement, la désignation des parents commissaires se répète chaque année. Un mandat de quatre ans serait sans doute trop pénalisant pour des parents, compte tenu du temps de passage des enfants dans le réseau scolaire. Il excludrait notamment les parents dont l'enfant est en III^e secondaire ou plus. On peut toutefois envisager un mandat de deux ans, comme c'est déjà le cas dans les CE.

Ces différents éléments ne limitent pas, d'entrée de jeu, les options. Ils invitent plutôt à une réflexion autour de la participation des parents dans le réseau scolaire. Il va sans dire que cette réflexion ne peut se tenir en l'absence des parents. Mais elle interpelle aussi tous les partenaires.

Comment augmenter la représentation des parents tout en préservant le caractère universel de la démocratie scolaire? Comment assurer une ligne de représentation complète? Quelles mesures doivent être mises en place pour favoriser une consultation réelle des parents (informations claires, complètes et pertinentes, délais raisonnables, soutien technique indépendant, etc.)? Autant de questions dont les réponses, combinées aux modifications déjà proposées pour soutenir l'exercice démocratique, contribueront à une plus grande vie démocratique.

I D E Ê S

Suspension du Rocket



Le jeudi 17 mars 1955, la foule se déchaîne à la sortie du Forum.

PRESSE CANADIENNE

On a tué mon frère Richard

Maurice Richard s'est éteint samedi. Afin d'illustrer l'impact que le Rocket a pu avoir pendant sa carrière, *Le Devoir* publie aujourd'hui deux textes parus dans ses pages éditoriales les 19 et 21 mars 1955, au lendemain de la fameuse émeute du Forum.

ANDRÉ LAURENDEAU

Le nationalisme canadien-français paraît s'être réfugié dans le hockey. La foule qui clamait sa colère jeudi soir dernier n'était pas animée seulement par le goût du sport ou le sentiment d'une injustice commise contre son idole. C'était un peuple frustré, qui protestait contre le sort. Le sort s'appelait, jeudi, M. Campbell; mais celui-ci incarnait tous les adversaires réels ou imaginaires que ce petit peuple rencontre.

De même que Maurice Richard est devenu un héros national. Sans doute, tous les amateurs de hockey, quelle que soit leur nationalité, admirent le jeu de Richard, son courage et l'extraordinaire sûreté de ses réflexes. Parmi ceux qu'enrageait la décision de M. Campbell, il y avait certainement des anglophones. Mais pour ce petit peuple, au Canada français, Maurice Richard est une sorte de revanche (on les prend où l'on peut).

Il est vraiment le premier dans son ordre, il allait le prouver encore une fois cette année. Un peu de l'adoration étonnée et farouche qui entourait Laurier se concentre sur lui: mais avec plus de familiarité, dans un sport plus simple et plus spectaculaire que la politique. C'est comme des petites gens qui n'en reviennent pas du fils qu'ils ont mis au monde et de la carrière qu'il poursuit et du bruit qu'il fait...

Or, voici surgir M. Campbell pour arrêter cet élan. On prive les Canadiens français de Maurice Richard. On brise l'élan de Maurice Richard qui allait établir plus clairement sa supériorité. Et cet «on» parle anglais, cet «on» décide en vitesse contre le héros, provoque, excite. Alors il va voir. On est soudain fatigué d'avoir toujours eu des maîtres, d'avoir longtemps plié l'échine. M. Campbell va voir. On n'a pas tous les jours le mauvais sort entre les mains; on ne peut pas tous les jours tordre le cou à la malchance...

Les sentiments qui animaient la foule, jeudi soir, étaient assurément confus. Mais est-ce beaucoup se tromper que d'y reconnaître de vieux sentiments toujours jeunes, toujours vibrants: ceux auxquels Mercier faisait jadis appel quand il parcourait la province en criant: «On a tué mon frère Riel...»

Sans doute il s'agit aujourd'hui de mise à mort symbolique. À peine le sang a-t-il coulé. Nul ne saurait fouetter indéfiniment la colère des gens, y sculpter une revanche politique. Et puis, il ne s'agit tout de même que de hockey. Tout paraît destiné à retomber dans l'oubli. Mais cette brève flambée trahit ce qui dort derrière l'apparente indifférence et la longue passivité des Canadiens français.

Les foules

Il y avait autre chose, sans doute: il y avait la foule.

Quand elle se déchaîne, sous tous les cieux du monde, elle devient mauvaise et incohérente.

Une cinquantaine de marchands, rue Sainte-Catherine, ont dû remplacer leurs vitrines, qui ont volé en éclats, parce que M. Campbell a porté contre Maurice Richard un jugement sommaire. Entre ceci et cela, le lien logique est faible. Mais quand des hommes sont nombreux et animés par une passion commune, où est la logique?

J'ai vu de près une scène de ce genre il y a 13 ans. C'était le plébiscite. La Ligue pour la défense du Canada avait organisé au marché Jean-Talon un ralliement de la jeunesse. C'était une foule en ébullition. Bien entendu, tous les orateurs parlaient français, tous, sauf un dont j'ai oublié le nom: un jeune Irlandais de l'Ontario, magnifique orateur.

En ce temps-là, les anticonscriptionnistes de langue anglaise n'étaient pas nombreux. L'Irlandais reçut une ovation. Il parla anglais, avec une chaleur et une verve qui lui conquirent tout le monde. Il déclara, comme les autres, ceux qu'on appelait «les deux cents de Toronto», accusés de mener le pays. Là-dessus quatre ou cinq voix, dans l'auditoire, accusèrent «les maudits juifs».

L'orateur se recueillit un instant. Puis il fit front. «Non, mes amis, mes frères, leur dit-il, il ne faut pas obéir à des préjugés. Qui sont les deux cents de Toronto? des chrétiens. Vous ne résoudrez rien en criant maudit juif...» Il poursuivit ainsi quelques minutes,

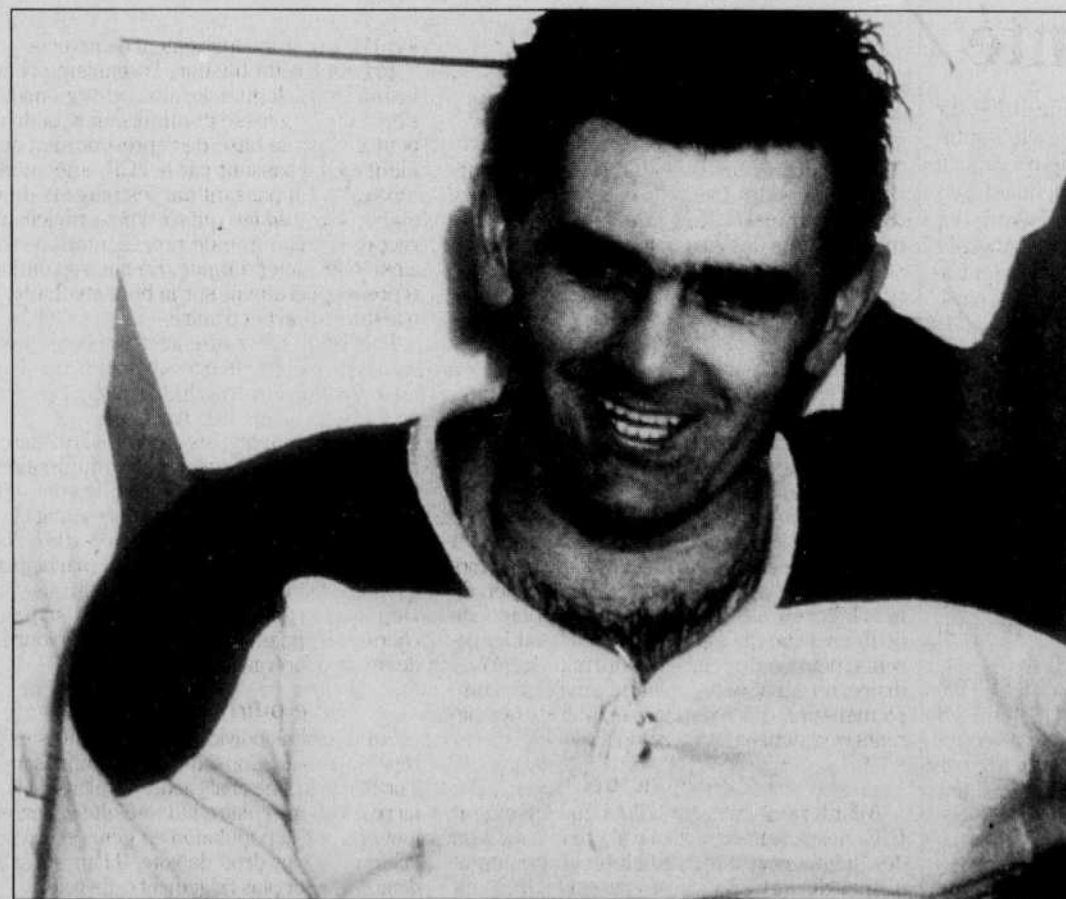
amical mais ferme. On se demandait comment la foule allait réagir. Or, dès qu'elle en eut la chance, elle se mit à applaudir: un applaudissement crépitant, assourdissant, toutes les mains qui battent et donnent une impression d'unanimité parfaite. La salle, et la foule répandue à l'extérieur, acclamait frénétiquement une dénonciation de l'antisémitisme.

Volte-face

L'assemblée terminée, la foule resta quelques moments près du marché Jean-Talon, comme en disponibilité. Ces gens-là n'avaient pas le goût d'aller se coucher. Ils se sentaient encore vibrants, ils ne voulaient pas se séparer.

Quelques meneurs, surgis d'on ne sait où, se présentèrent et encadrèrent la foule. Un ordre de marche, et l'épaisse colonne s'avança jusqu'à la rue Saint-Laurent, qu'elle se mit à descendre. Elle chantait: «A bas la conscription», sur l'air du *God Save the King*. Puis des injures isolées surgirent, dont les juifs faisaient les frais. Elles s'emparèrent de la foule, qui bientôt les répéta. Plus on marchait et criait, plus on s'excitait. Et bientôt, savez-vous ce qui arriva? Cette foule, qui venait unanimement d'exécuter l'antisémitisme, se mit à jeter des pierres sur les vitrines des magasins juifs ou supposés tels.

Parmi ceux qui me lisent ce matin, il y a peut-être des hommes qui participèrent à ce vandalisme, et se demandent pourquoi ils l'ont fait.



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Rocket au sommet de sa gloire: un héros national.

Émeutes au Forum

Qui sème le vent...

GÉRARD FILION

Qui sème le vent récolte la tempête. On en a eu la démonstration, jeudi soir, au Forum. Il y a des années que le Forum alimente de brutalité la foule montréalaise. Celle-ci a mis en pratique les leçons de ses maîtres. Elle s'est livrée à des débordements de violence voisins de l'émeute.

Chaque mercredi soir, la télévision fait écho aux scènes bouffonnes qui se déroulent au Forum. Le spectacle s'appelle, paraît-il, de la lutte. En fait, on a rarement vu quelque chose de plus grotesque, de plus ridicule, de plus dégoûtant. Le malheur, c'est que beaucoup de spectateurs et de téléspectateurs ne voient pas le chiqué de l'affaire et croient dur comme fer que les pachydermes de l'arène se donnent de vrais coups de poing, de vrais coups de coude, de vrais coups de pied et se cassent de vraies chaises sur la tête. Ces spectacles de violence rendent la foule hystérique: elle veut du sang.

Même chose pour le hockey. Depuis 25 ans, le hockey, de sport d'élégance, de vitesse et d'adresse qu'il était autrefois, a dégénéré en spectacle de violence. On n'arrive pas à faire le compte des jambes cassées, des épaules disloquées, des genoux déboîtés, des poignets brisés durant une saison de la Ligue nationale. Chaque équipe compte régulièrement deux ou trois joueurs à l'hôpital. La mise en échec le long de la bande, les accrochages, les coups de bâton, tous les moyens sont bons pour arrêter l'adversaire. Ce n'est plus du hockey, c'est du football. Mais du football sur patins, à l'allure vertigineuse des joueurs, devient un jeu extrêmement dangereux. Les joueurs se blessent, les tempéraments s'échauffent et les bagarres éclatent à tout moment.

La foule montréalaise a fait de ce pauvre Clarence-S. Campbell le bouc émissaire de son ressentiment. Ce n'est pas lui le responsable. Ce sont au premier chef les entrepreneurs en spectacles, les propriétaires, les directeurs, les gérants et les instructeurs, qui ont fait de la violence une condition de réussite dans le sport. Pour réussir au hockey, l'athlète doit aujourd'hui être plus fort qu'intelligent, plus brutal qu'habile. Il existe, cela va de soi, de très honorables exceptions. Mais, dans l'ensemble, ce sont les brutes qui ont la cote d'amour.

Et pourquoi? Pour de l'argent. C'est la poursuite du profit qui a pourri le sport. Il fut à l'origine une distraction de gentleman. On le pratiquait pour son propre plaisir et pour l'ambition de se dépasser soi-même. Il était une excellente école de formation physique et même morale; l'athlète apprenait à se dominer, à accepter d'une âme égale la défaite comme la victoire.

Le sport commercialisé est au sport véritable ce que la pornographie est à la littérature. Dans les deux cas, l'entrepreneur cherche à plaire aux bas instincts de la foule pour des motifs pécuniaires. La brutalité dans le sport, comme la pornographie, fait tressaillir ce qu'il y a de trouble dans les entrailles d'un homme. Elle éveille des instincts primitifs, les mêmes qui animaient la foule romaine quand, pour la distraire, on faisait battre des gladiateurs et on livrait des esclaves à la dent des fauves.

Le sport commercialisé est devenu une industrie importante. Il met en circulation des dizaines de millions. Il reste, semble-t-il, la seule activité économique à échapper à toutes les lois, y compris le Code pénal.

Il faut bien se mettre dans la tête que les promoteurs de spectacles sont des employés et les athlètes des employés. Depuis longtemps les pouvoirs publics sont intervenus pour empêcher les patrons d'abuser des forces de leurs ouvriers. Des lois régissent les heures et les conditions de travail et l'hygiène industrielle. Des lois garantissent la liberté du travail et protègent le public contre les monopoles et les contrefaçons.

Le temps est venu d'en arriver là dans le sport professionnel. Il va falloir que la loi régisse cette activité économique, définisse les responsabilités des promoteurs et la conduite des athlètes. (...)

Il est un autre point qu'on oublie souvent en cette matière, c'est l'aspect moral de plusieurs sports.

Un homme n'a pas le droit de se mutiner intentionnellement, même pour gagner sa vie. Les théologiens semblent aujourd'hui d'accord pour affirmer que les sports dans lesquels un athlète vise à mettre son adversaire hors de combat ou à le blesser sérieusement sont intrinsèquement immoraux. C'est le principe qui a fait condamner les duels, même si les combattants ne se blessaient que légèrement.

Le même principe s'applique dans les sports où les adversaires, sans chercher intentionnellement à se blesser, ne peuvent éviter de le faire à cause de la nature des règlements en vigueur.

Dans le hockey, par exemple, les joueurs ne cherchent pas à se mettre hors de combat comme à la boxe, mais les blessures graves sont tellement fréquentes depuis quelques années qu'un joueur est pratiquement certain de se faire grièvement blesser et d'en blesser d'autres au cours de sa carrière. On peut donc se demander si, dans de telles conditions, le hockey, tel qu'il se pratique dans les ligues professionnelles, reste un sport moral. Il appartient aux théologiens et aux moralistes de répondre.

Les événements de jeudi soir sont déplorables sans doute. Mais ils auront servi à quelque chose, s'ils nous fournissent l'occasion de nous rendre compte que nous sommes en train de devenir un peuple de brutes par la faute de quelques mercantis.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Tallefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Anouk Hurbutt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires), Léopold Ste Marie (directeur adjoint), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TRAVAIL Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

IDOLE

Le voilà plus grand que nature, malgré lui

SUITE DE LA PAGE 1

à la vie dure. L'édifice reste la Mecque du hockey, son locataire reste la Sainte Flanelle et flottent un peu partout les fantômes du Forum.

Et sitôt le match terminé, les voilà, les fantômes. Un à un, ils s'avancent sur le tapis qui recouvre la patinoire. Ils ont bercé notre adolescence: Lafleur, Dryden. Notre enfance: Béliveau, Henri Richard. Les plus âgés sont des personnages historiques: Dickie Moore, Butch Bouchard. Puis arrive Maurice. En fait de fantôme, on croit plutôt voir un demi-dieu. Les applaudissements, les sifflements — une étrange liesse mêlée de vénération — dureront huit minutes, peut-être neuf.

Le premier réflexe est d'évoquer notre vieux fond latin: on ovationne vite et beaucoup, comme on se gêne rarement pour sortir le goudron et les plumes. Mais là, il y a autre chose. Ça vient de partout et nulle part en même temps, une vague que personne ne veut d'abord puis que personne ne peut plus ensuite arrêter.

Pourtant, au moins trois quarts des gradins sont occupés ce soir-là par des gens qui n'ont jamais sérieusement joué Maurice Richard. Ils ont peut-être vu de vieux et brefs extraits en noir et blanc, toujours la même dizaine de «clips» — soyons modernes

Les mythes grossissent à mesure que le temps passe. La distance condense les exploits jusqu'à les rendre irréels.

— ou Richard, inévitablement, marque un but, et quelques photos où les fameux yeux font fondre la glace ou où le sang dégouline. Peut-être ont-ils entendu de vieilles histoires mille fois ressassées par leur père ou leur grand-père qui n'étaient même pas là quand «ca» s'est produit, mais peu importe. C'est comme si on avait ouvert une parenthèse dans notre époque du tout-voir, tout-en-direct, tout-en-gros-plan, tout-en-couleurs-avec-de-la-musique-rythmée pour y laisser entrer un pur anachronisme.

Pur anachronisme, avec ses qualités, ses défauts, ses contradictions, ses accommodations historiques aussi. La hargne du sans-grade ridiculisé par ses adversaires en raison de son appartenance linguistique. La colère de l'individu contre l'injustice du système et de ceux qui le contrôlaient à leur guise, muée en colère collective en 1955 et qui devait prendre un sens si opposé à celui des répétitions auxquelles on a assisté en 1986 et 1993: soulèvement populaire suscité par une rebuffade sans précédent contre virées de vandales prenant prétexte d'une victoire. La fidélité à son équipe, impensable en cette ère de mercenaires millionnaires — et que Richard a fréquemment déplorée, lui qui trouvait aussi que le hockey professionnel comptait trop d'Européens —, fidélité dont on oublie souvent qu'elle était forcée, obligatoire, incontournable, fondée aussi sur une exploitation éhontée des joueurs par les propriétaires.

Que cette parenthèse se soit seulement ouverte est déjà un phénomène en soi, et qu'elle se soit passée de mots est un clin d'œil intéressant à Maurice Richard. Il en avait quand même été généré, comme il serait sans doute un peu gêné de constater aujourd'hui le déferlement de sympathie, unanime comme on en voit rarement à l'endroit de simples mortels, qui accueille son passage à la postérité.

Le voilà plus grand que nature, malgré lui. Ainsi vivent, meurent, puis continuent de vivre les héros, les mythes et les légendes. Comme Maurice Richard, ils ont moins besoin de nous que nous d'eux.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RICHARD

«J'étais un joueur de hockey; j'ai toujours été un joueur de hockey. C'était mon métier. Lorsque vous évoquez l'aspect politique, vous parlez de personnes qui manipulent ce qui s'est passé longtemps après les événements»

SUITE DE LA PAGE 1

rester proche.

Le «Rocket»

Né le 4 août 1921 à Montréal de parents gaspésiens, Maurice Richard grandit dans le quartier Bordeaux, dans le nord de la ville, où sa passion pour le hockey se fait jour à l'occasion de matchs improvisés dans la rue ou sur la patinoire. Encore adolescent, il se joint au club Bordeaux, puis au Paquette, une équipe du parc Lafontaine, avant d'être «dépisté» par Arthur Therrien qui l'amène chez les Maple Leafs junior de Verdun. A compter de 1940, on retrouve Richard avec le Canadien senior. Parallèlement, il suit des cours pour devenir machiniste, mais le hockey (il est aussi un excellent joueur de baseball) reste sa véritable passion.

C'est à l'aube de la saison 1942-43 que le Canadien embauche Richard au salaire de 5000 \$ par année. Bien que gaucher, il évolue à l'aile droite — ce qui l'incitera à développer un tir du revers dévastateur — et est inséré dans ce qui deviendra un trio célèbre, la «Punch Line», en compagnie d'Elmer Lach au centre et de Toe Blake à gauche. D'abord surnommé «la Comète» en raison de sa grande rapidité, Richard acquiert bientôt un autre surnom, «le Rocket», dû à son coéquipier Ray Getliffe.

À l'époque, le hockey professionnel se porte plutôt mal à Montréal. La grande dépression des années 1930 a frappé de plein fouet et a causé notamment la dissolution des Maroons, l'équipe anglophone de la métropole, en 1938. Le Canadien, de son côté, menacé de démenager aux États-Unis à quelques reprises, a une très mauvaise équipe qui, en quatre saisons de 1939 à 1942, est incapable de terminer plus haut qu'au sixième rang du classement de la Ligue nationale. À lui seul ou presque, Richard fera renaître le hockey montréalais de ses cendres.

Mais les débuts du Rocket dans la grande ligue ne vont pas sans heurts. À son 16^e match seulement dans l'uniforme du Canadien, Richard subit une fracture de la cheville droite qui le contraint à manquer une trentaine de matchs. Cette blessure survient après deux autres fractures, à la cheville et au poignet gauches, subies l'année précédente. Il n'en faut pas plus pour que le patron du Canadien, Tommy Gorman, se demande à voix haute dans la presse si Richard n'est pas trop fragile et vienne à un cheveu de l'échanger aux Rangers de New York. Paradoxalement, toutefois, les ennuis de santé de Richard auront peut-être sauvé sa carrière, sinon sa vie: ce sont en effet eux qui font en sorte qu'il est refusé lorsqu'il tente de s'enrôler dans l'armée canadienne alors que sévit la Deuxième Guerre mondiale.

L'année suivante, Richard est de retour et il contribue à la première conquête de la coupe Stanley par le Canadien depuis 1931. Puis, en 1944-45, il amorce la longue construction de sa propre légende en marquant 50 buts en 50 matchs, un exploit qui demeurera inégalé pendant presque quarante ans, jusqu'à sa réédition par Michael Bossy, des Islanders de New York, en 1981.

Plus populaire que le pape

Gagnant du trophée Hart remis au joueur par excellence de la LNH en 1947, Maurice Richard a disputé au total 18 saisons avec le Canadien. Premier à marquer 500 buts en carrière — dont un 325^e reste célèbre qui lui permettait de devenir le meilleur buteur de l'histoire et qui marqua, le 8 novembre 1952, les débuts du hockey à la télévision —, auteur de 544 filets et de 1285 points, gagnant de huit coupes Stanley dont cinq d'affilée de 1956 à 1960, 14

SUITE DE LA PAGE 1

après de la dépouille du joueur de hockey. «On aurait pu le laisser deux jours, à poursuivre Maurice Richard Jr, mais je pense qu'on ne s'en sentait pas la force.»

Homme d'une grande simplicité mais appelant l'extravagance dans la présentation des respects, Maurice Richard aura droit à des funérailles nationales, tel que l'a décrété hier le premier ministre Lucien Bouchard. Elles seront célébrées mercredi, à 10h30, par le cardinal Jean-Claude Turcotte à la basilique Notre-Dame. La télédiffusion en direct, de même que la retransmission sur écran géant à la Place d'Armes sont prévues, le tout «afin de respecter l'esprit du Rocket et sa volonté d'être proche de son public», a précisé le président du Canadien, Pierre Boivin.

La simplicité du grand homme, maintes fois évoquée hier, doit s'accorder avec la magnitude du symbole qu'il constitue pour plusieurs. «Dans un premier temps, ce que la famille a décidé, c'est qu'on désirait que tout se déroule dans la simplicité, a expliqué Maurice Richard Jr. Sauf que bien naturellement, on est conscient que mon père avait une autre grande famille, le public, et on ne pouvait pas faire autrement que de partager notre deuil avec le grand public.»

Ayant fait contre mauvaise fortune bon cœur, la famille de Maurice «Rocket» Richard consent donc à des préparatifs grandioses que le Canadien de Montréal a mis en œuvre afin de permettre aux nombreuses personnes que le joueur a touchées de lui of-



REUTERS

fois choisi au sein des équipes d'étoiles, Richard occupe aujourd'hui encore le quatrième rang des pointeurs de l'histoire du Canadien, derrière Guy Lafleur, Jean Béliveau et son frère cadet Henri. Quarante années après sa retraite, il détient ou partage toujours quelques records de la LNH, dont celui du plus grand nombre de buts marqués en prolongation en séries éliminatoires, soit six.

Mais les chiffres ne racontent qu'une partie de ce destin hors du commun. Ils ne disent pas la fougue, le regard de feu, l'ardeur au jeu qu'évoquent tous ceux qui ont côtoyé Maurice Richard, lui qui a déjà marqué un but en entraînant le gros défenseur Earl Siebert sur son dos depuis la ligne bleue, un épisode largement repris par la légende. Le principal intéressé dira d'ailleurs lui-même qu'il n'était pas, à son avis, le joueur le plus talentueux de son époque. «Je n'ai jamais été un joueur naturel comme Gordie Howe, devait-il raconter après sa retraite. Il était plus fort, plus fluide, meilleur avec la rondelle. J'ai toujours eu un faible pour les buts — oh! que j'aimais marquer des buts. Mais je devais travailler pour les obtenir. Je n'étais pas un bon patineur. J'étais juste un gars qui travaillait fort, tout le temps.»

Du numéro 9, son premier entraîneur-chef avec le Canadien, Dick Irvin, a dit un jour: «C'était son acharnement, son désir et son intensité qui motivaient l'équipe.» Toutes qualités qui devaient attirer la convoitise des autres clubs: en 1948, les Maple Leafs de Toronto proposent de verser 100 000 \$ au Canadien en retour de Richard, qu'ils se disent prêts à payer 100 000 \$ par saison. Le directeur général des Glorieux, Frank Selke, décline l'offre. «Tout l'argent que l'on peut trouver à Toronto ne suffirait pas pour acheter Richard», commente-t-il.

Le jeu spectaculaire de Maurice Richard, doublé d'un tempérament à la fois bouillant et taciturne, a exercé un magnétisme considérable sur les foules. Au Québec, dira plus tard l'ancien arbitre Red Storey, «il était plus populaire que l'Eglise, plus populaire que le pape, plus populaire que tout». Mais cela lui a aussi valu de fréquents démêlés avec les autorités de la Ligue nationale, auxquelles il a parfois reproché d'être carrément antifrancophones.

L'émeute

Et de fait, l'histoire de Richard ne se limite pas au sport. En mars 1955, après une violente bagarre — impliquant notamment un juge de lignes — survenue lors d'un match à Boston, Richard est suspendu pour le reste du calendrier régulier et les séries éliminatoires par le président de la LNH, Clarence Campbell. Pour les partisans du Canadien et pour les francophones en

général, la sanction est démesurée; en outre, elle fleurit l'arrogance et le dédain d'un riche anglophone de Montréal pour les «Canadiens français».

Au match suivant, qui a lieu le 17 mars au Forum, l'atmosphère est à l'orage. Clarence Campbell, qui assiste régulièrement aux joutes au Forum, a reçu de nombreux avertissements anonymes, dont des menaces de mort que leurs auteurs entendent mettre à exécution s'il ose se présenter. Le président refuse de se laisser intimider, se rend à l'amphithéâtre et prend place à son siège habituel. La réplique ne tarde pas: Campbell se fait copieusement injurier, puis devient la cible d'objets divers.

À la fin de la première période, une bombe lacrymogène explose. Le Forum est évacué, mais la foule n'entend pas en rester là. Les gens poursuivent leurs protestations dans la rue, et la situation dégénère; des voitures sont incendiées, des vitrines de magasins fracassées, des échauffourées éclatent mettant aux prises la police et les manifestants. Nous sommes le 17 mars 1955. L'événement passera à l'histoire sous le nom d'«émeute du Forum».

Richard a toujours refusé de donner une dimension politique à son propre personnage. «J'étais un joueur de hockey; j'ai toujours été un joueur de hockey. C'était mon métier. Lorsque vous évoquez l'aspect politique, vous parlez de personnes qui manipulent ce qui s'est passé longtemps après les événements», devait-il confier, trente ans après les faits, aux auteurs d'une histoire du Canadien, Allan Turowetz et Chrystian Goyens. Mais plusieurs ont vu dans ce soulèvement spontané un signe avant-coureur de la Révolution tranquille.

Tout droit au Temple

Incapable de remporter un seul titre des marqueurs pendant toute sa carrière — la suspension le prive de sa meilleure chance en 1954-55 —, Richard n'en a pas moins terminé son tour de piste avec cinq coupes Stanley consécutives. Au camp d'entraînement de la saison 1960-61, c'est un homme ralenti par les blessures et l'âge qui annonce finalement qu'il tire sa révérence. En 1961, pour la première fois de l'histoire, le Temple de la renommée du hockey décide de passer outre à la période d'attente habituelle de cinq ans et procède immédiatement à son intronisation. Plus tard, le Canadien retirera à jamais son numéro 9.

Les années 1960 marquent toutefois un froid entre Maurice Richard et l'organisation du Canadien, qui mettra du temps à se résorber: il ne reviendra officiellement dans la grande tente à titre d'ambassadeur du club qu'au début des années 1980. Entre-temps, en 1972, il sera devenu le premier entraîneur-chef des Nordiques de Québec à la naissance de l'Association mondiale de hockey, poste que, étouffé par la pression et éprouvé par des relations professionnelles difficiles, il n'occupera toutefois que pendant deux matchs.

Longtemps après son retrait de la compétition, Maurice Richard était encore extrêmement populaire. Il a tenu chronique dans plusieurs journaux et a fait l'objet d'ovations monstres en deux occasions mémorables, lors de la fermeture du Forum et de l'ouverture du Centre Molson en 1996. En 1998, la LNH a finalement reconnu de façon tangible son apport en créant le trophée qui porte son nom, remis au meilleur buteur en saison régulière.

Lors d'un scrutin réalisé auprès d'experts par le magazine *The Hockey News* il y a quelques mois, Richard a terminé au cinquième rang des meilleurs joueurs de tous les temps. Devant lui: Wayne Gretzky, Bobby Orr, Gordie Howe et Mario Lemieux. Comme compagnie, on a déjà vu pire.

Tous les joueurs du Canadien assisteront aux funérailles

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Tous les joueurs du Canadien assisteront aux funérailles de Maurice Richard. Hier, plusieurs joueurs ont appelé au Centre Molson afin d'avoir les détails concernant les obsèques. C'était le cas de Saku Koivu et de Martin Rucinsky. Le défenseur Patrice Bri-sebois venait d'arriver à Monaco en vue du Grand Prix lorsqu'il a appris le décès du Rocket. Il devait prendre le premier avion en direction de Montréal.

Benoît Brunet et Patrick Poulin ont assisté à la conférence de presse d'hier en compagnie de Réjean Houle, Yvan Cournoyer, Dickie Moore et Jean-Guy Talbot, tous d'anciens coéquipiers du Rocket. Henri, le frère de Maurice, était également sur place.

«Je n'ai évidemment jamais vu jouer Maurice Richard. C'est pour moi mon meilleur souvenir demeuré le soir de la fermeture du Forum», raconte Brunet. «Je savais qu'il représentait quelque chose de gros pour la population. Mais jamais aussi gros même si lui-même ne le désirait pas.»

Selon Brunet, le souvenir du Rocket sera éternel. «L'organisation du Canadien vient de perdre un gros morceau. Mais son souvenir va toujours rester. Son nom sera à jamais associé au Canadien. Le Rocket sera toujours là.» Brunet a eu l'occasion de converser brièvement avec Richard au cours des années. «J'avoue que c'était presque gênant. Je parlais au Rocket», a-t-il rappelé, le ton rempli d'admiration.

Poulin a vu les princesses du Rocket sur films seulement. Mais il a l'impression d'avoir bien connu Maurice Richard tellement il en a entendu parler. Le soir de l'émeute l'a particulièrement étonné. «Je suis certain qu'aucun joueur ne pourrait déclencher pareille émeute aujourd'hui, a-t-il dit. Il avait vraiment un impact sur le public. Je l'ai côtoyé à quelques reprises. On se croisait dans les couloirs du Centre Molson. Il me donnait une poignée de main. Il était d'une grande simplicité.»

Réjean Houle s'est rappelé, hier, la première fois qu'il a entendu parler du Rocket. «La télévision est arrivée en Abitibi en 1956. Mon père voulait en acheter une pour pouvoir voir le Rocket», a dit Houle, qui semblait affecté par le décès du numéro 9 du Canadien.

Les Stars

Les Stars de Dallas seront de la finale de la coupe Stanley, mais quatre anciens membres du Canadien prévoient faire un détour par Montréal afin d'honorer la mémoire de Maurice Richard. Bob Gainey, Guy Carbonneau, Kirk Muller et Mike Keane ont tous porté le «C» du Canadien, comme Richard de nombreuses années avant eux. «Pour un Québécois, Maurice Richard fut une figure incontournable», a déclaré Carbonneau au terme du match opposant les Stars à l'Avalanche du Colorado lors du septième match de la finale de l'Association ouest. «Il a transmis une passion qui ne s'est pas démentie de génération en génération. Vous pouvez voir sa passion dans ses yeux.»

FAMILLE

firer un dernier hommage.

Même si l'idée de funérailles nationales au Centre Molson plutôt qu'à l'église a été envisagée, la famille, peu à l'aise avec cette option, a finalement choisi la basilique Notre-Dame. «On ne se sentait pas à l'aise avec le côté spectacle, a expliqué Maurice Jr. C'est bien certain qu'on réalise que les gens aiment beaucoup mon père, mais il y avait aussi le côté religieux.» C'est finalement en essayant de se substituer à leur père qu'ils ont choisi la cérémonie religieuse. «Mon père était un homme très simple, qui n'aimait pas l'extravagance, et nous essayons de faire cela comme il l'aurait souhaité», a expliqué M. Richard.

Pour Henri Richard, son frère cadet, ce sont les souvenirs d'enfance qui resurgissent hier. «Maurice était mon héros, en plus d'être mon frère, a confié celui qui a évolué dans les rangs du Canadien avec Maurice à la fin des années 50. J'avais seulement six ans quand il a commencé à jouer avec le Canadien, et naturellement, je n'ai pas manqué une game jusqu'à l'âge de 18 ans.»

Quant à Yvan Cournoyer, qui a aussi porté les couleurs du Canadien à titre de capitaine, il rendait grâce au surris de deux ans entre deux accès de maladie qui a permis de dire «merci Maurice». «Nous avons eu un avertissement il y a deux ans que Maurice allait peut-être partir, et je pense qu'on a eu l'occasion d'en profiter, a-t-il expliqué. Et il est mort un samedi soir, vers 17h30, à une heure où d'habitude on s'habille pour aller jouer une partie de hockey...»

La «grande famille» de Maurice Richard pourra lui rendre un ultime hommage en signant un registre, qui est accessible depuis hier près du Centre Molson et le sera jour et nuit jusqu'à mercredi, 18h. Une tente a d'ailleurs été érigée à cet effet dans les Cours Windsor (entre le Centre Molson et la gare Windsor).

Demain, alors que les gens défileront à l'intérieur du Centre Molson, plusieurs artères des environs seront fermées dont les rues Drummond, Stanley, Peel et de la Gauchetière, afin de permettre l'étendue de la file d'attente, si besoin est. Une foule considérable est attendue, le président du Canadien, Pierre Boivin, ayant évoqué hier la forte possibilité de centaines de milliers de visiteurs. Mercredi, le cortège funèbre devrait vraisemblablement emprunter la rue Sainte-Catherine, voie «chaleureuse» et parcours symbolique à l'image de l'homme.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient effectuer une contribution tangible à la mémoire de Maurice Richard, la famille recommande d'acheminer les dons à la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal ou encore à la Fondation Maurice Richard. La population peut également transmettre ses messages de sympathie à la famille en les faisant parvenir à l'adresse suivante: Famille Maurice Richard, Club de hockey Canadien, 1260, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal, H3B 5E8. On peut aussi le faire par courrier électronique à l'adresse maurice.richard@canadiens.com.